# ANTEVENIO, S.A. COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2012

### ANTEVENIO, S.A. BILANS AUX 31 décembre 2012 ET 2011 (Exprimés en euros)

ACTIF	Notes de l'annexe	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF NON COURANT		10 000 767,95	9 337 657,70
ACTIF NON COURANT		10 000 707,93	9 337 037,70
Immobilisations incorporelles	Note 6	231 981,61	225 641,88
Brevets, licences, marques et assimilés		22 671,73	40 611,55
Logiciels		209 309,88	185 030,33
Immobilisations corporelles	Note 5	107 986,07	137 972,67
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		107 986,07	137 972,67
Investissements dans des entreprises du Groupe et		9 634 558,81	8 948 198,09
Instruments de capitaux	<b>Note 8.3</b>	8 728 762,81	8 655 762,81
Créances à des entreprises	Note 8.1.1	905 796,00	292 435,28
Investissements financiers à long terme		26 241,46	25 845,06
Autres actifs financiers	Note 8.1.1	26 241,46	25 845,06
ACTIF COURANT		5 345 309,83	6 068 483,67
Clients et autres débiteurs		3 489 594,10	3 604 346,76
Ventes et prestations de services	Note 8.1.1	1 725 071,14	2 398 260,02
Clients entreprises du Groupe et entreprises liées	Notes 8.1.1 et 19	1 595 304,67	1 101 112,71
Débiteurs variés	Note 8.1.1	117 558,98	101 993,10
Personnel	Notes 8.1.1 et 19	23 636,86	2 980,93
Actifs d'impôt courant		12 198,05	-
Autres créances auprès des Administrations publiques		15 824,40	
Investissements dans des entreprises du Groupe et		832 093,46	591 435,67
Créances à des entreprises	Notes 8.1.1 et 19	697 935,29	517 223,30
Autres actifs financiers		134 158,17	74 212,37
Investissements financiers à court terme		1 567,94	1 567,94
Autres actifs financiers		1 567,94	1 567,94
Charges à répartir à court terme		1 000,00	1 637,88
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1	1 021 054,33	1 869 495,42
Trésorerie		266 394,36	670 998,08
Équivalents de trésorerie		754 659,97	1 198 497,34
TOTAL ACTIF		15 346 077,78	15 406 141,37

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

# ANTEVENIO, S.A. BILANS AUX 31 décembre 2012 ET 2011

(Exprimés en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes de l'annexe	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES		11 738 710,04	11 529 898,10
Autres fonds propres	<b>Note 8.5</b>	11 738 710,04	11 529 898,16
Capital		231 412,22	231 412,22
Capital émis		231 412,22	231 412,22
Prime d'émission	Note 8.5.2	8 189 786,85	8 189 786,8
Réserves	Note 8.5.2	3 050 919,76	2 731 480,5
Réserves légales et réserves statutaires		46 282,45	46 282,4
Autres réserves		3 004 637,31	2 685 198,1
(Actions et parts dans les capitaux propres)		(43 869,93)	(142 845,6
Résultat de l'exercice		310 461,14	317 564,2
Autres instruments de capitaux propres	Note 16	-	202 500,0
PASSIF NON COURANT		11 132,41	11 132,4
Provisions à long terme	Note 13	11 132,41	11 132,4
Autres provisions	Note 13	11 132,41	11 132,4
Autres provisions		11 132,41	11 132,4
PASSIF COURANT		3 596 235,33	3 865 110,8
Dettes à court terme	<b>Note 8.2</b>	3 045,17	5 736,3
Dettes auprès d'établissements de crédit		3 045,17	3 002,5
Autres passifs financiers		-	2 733,8
Dettes auprès des entreprises du Groupe et des entreprises	Note 19	-	2 876,7
Dettes fournisseurs et autres débiteurs		3 593 190,16	3 641 328,3
Fournisseurs	<b>Note 8.2.1</b>	2 606 600,16	2 484 324,4
	Note 8.2.1		
Fournisseurs, entreprises du Groupe et entreprises liées	et Note 19	416 360,45	459 294,4
Créances diverses	Note 8.2.1	124 087,17	86 527,9
Charge de personnel (rémunérations à payer)	Note 8.2.1	237 729,55	353 984,3
Impôt courant passif	Note 11	130 851,64	59 315,7
Autres dettes auprès des Administrations publiques	Note 11	76 766,99	193 891,2
Avances de clients		794,20	3 990,3
Charges à répartir à court terme		-	215 169,2

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

### ANTEVENIO, S.A. COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2012 ET 2011

(Exprimés en euros)

COMPTE DE RÉSULTAT	Notes de l'annexe	2012	2011
Montant net du chiffre d'affaires Ventes nettes Prestations de services	Note 21	<b>10 408 029,72</b> 8 391 581,23 2 016 448,49	<b>9 826 418,38</b> 8 531 250,70 1 295 167,68
Stocks Consommations de marchandises	Note 12.a	( <b>6 043 782,69</b> ) (6 043 782,69)	( <b>5 516 473,21</b> ) (5 516 473,21)
Autres produits d'exploitation Produits accessoires et autres de gestion courante Subventions d'exploitation transférées au résultat		- - -	<b>5 450,00</b> 4 400,00 1 050,00
Frais de personnel Appointements, salaires et assimilés Charges sociales	Note 12.b	(1 <b>877 719,57</b> ) (1 493 996,90) (383 722,67)	(2 370 347,69) (1 971 955,14) (398 392,55)
Autres charges d'exploitation Services extérieurs Impôts Pertes constatées, pertes de valeur et variation des provisions résultant		(1 932 834,57) (1 864 968,03) (222,92)	(1 421 793,01) (1 301 085,05) (2 970,43)
d'opérations commerciales		(67 643,62)	(117 737,53)
Amortissement d'immobilisations	Notes 5 et 6	(145 185,39)	(160 022,62)
Excès de provisions (note 13)		-	50 000,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		408 507,50	413 231,85
Produits financiers Produits de titres négociables et d'autres instruments financiers, entreprises du Groupe et entreprises liées Autres produits de titres négociables et autres instruments financiers	Note 12.c	<b>70 737,90</b> 40 705,57	<b>82 302,99</b> 12 175,97
de tiers  Charges financières Dettes auprès de tiers	Note 12.c	30 032,33 (31 414,12) (31 414,12)	70 127,02 (20 798,59) (20 798,59)
Différences de change		(4 251,59)	(21 073,10)
RÉSULTAT FINANCIER		35 072,19	40 431,30
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		443 579,69	453 663,15
Impôt sur les bénéfices (Note 11)		(133 118,55)	(136 098,94)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ISSU D'OPÉRATIONS CONTINUES		310 461,14	317 564,21
RÉSULTAT NET D'IMPÔT D'OPÉRATIONS NON CONTINUES			-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		310 461,14	317 564,21

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents comptes de résultat, les bilans, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

# ANTEVENIO, S.A. TABLEAU DE VARIATIONS DE LA VALEUR NETTE

#### A) <u>ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES RECONNUS DES EXERCICES 2012 ET 2011</u>

(Exprimé en euros)

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES	30/06/2012	31/12/2011
A) RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	310 461,14	317 564,21
Produits et charges directement imputés aux capitaux propres	-	-
B) TOTAL PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX		
CAPITAUX PROPRES	_	_
CATTACATROTRES	-	_
Transferts au compte de résultat	_	
Transferts au compte de resultat	_	_
C) TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTAT		
C) TOTAL TRANSPERTS AU COMITTE DE RESULTAT	-	-
TOTAL PRODUITS ET CHARGES RECONNUS (A+B+C)	310 461.14	317 564,21

### ANTEVENIO, S.A. TABLEAU DE VARIATIONS DE LA VALEUR NETTE

## B) $\frac{\text{TABLEAU TOTAL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES 2012 ET}}{2011}$

(Exprimé en euros)

	Capital émis	Prime d'émission	Réserves	Actions et parts dans les capitaux propres	Résultat de l'exercice	Autres instruments de capitaux propres	Total
Solde au 31/12/2010	231 412,22	8 189 786,85	2 476 599,36	-	278 267,86	-	11 176 066,29
I. Ajustements en raison du changement de critère 2010 II. Ajustements en raison 	-	-	(23 386,67)	-	-	-	(23 386,67)
D) SOLDE AJUSTÉ, AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2011	231 412,22	8 189 786,85	2 453 212,69	-	278 267,86	-	11 152 679,62
I. Total produits et charges reconnus II. Opérations avec associés ou propriétaires		-	-	(142 845,67)	317 564,21	-	317 564,21 (142 845,67)
Opération avec des actions propres (voir note 8 c) III. Autres variations des capitaux propres	-	-	- 278 267,86	(142 845,67)	(278 267,86)	- 202 500,00	(142 845,67) <b>202 500,00</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent Instruments de capitaux propres (note 15)	-		278 267,86	-	(278 267,86)	202 500,00	202 500,00
E)SOLDE, À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 2011	231 412,22	8 189 786,85	2 731 480,55	(142 845,67)	317 564,21	202 500,00	11 529 898,16
I. Ajustements en raison du changement de critère 2011 II. Ajustements en raison d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-
F)SOLDE AJUSTÉ, AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2012	231 412,22	8 189 786,85	2 731 480,55	(142 845,67)	317 564,21	202 500,00	11 529 898,16
I. Total produits et charges reconnus II. Opérations avec actionnaires ou	-	-	-	-	310 461,14	-	310 461,14
propriétaires Opération avec des actions	-	-	1 875,00	98 975,74	-	(202 500)	(101 649,26)
propres (voir note 8 c)  III. Autres variations des	-	-	1 875,00	98 975,74	-	(202 500)	(101 649,26)
capitaux propres Affectation du résultat de	-	-	317 564,21	-	(317 564,21)	-	-
l'exercice précédent Instruments de capitaux propres (note 15)	-	-	317 564,21	-	(317 564,21)	-	-
G) SOLDE, À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE							
2012	231 412,22	8 189 786,85	3 050 919,76	(43 869,93)	310 461,14		11 738 710,04

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux des variations des capitaux propres, les bilans, les comptes de résultat et les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

### ANTEVENIO, S.A. COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2012 ET 2011

(Exprimés en euros)

FLUX DE TRÉSORERIE	2012	2011
A) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	218 893,43	277 187,89
1. Résultat de l'exercice avant impôts	443 579,69	453 663,15
2. Ajustements du résultat	163 956,82	187 328,85
a) Amortissement d'immobilisations	145 185,39	160 022,62
b) Variation des provisions	67 643,62	67 737,53
Résultats de diminutions et de cessions des immobilisations d) Produits financiers	(70.727.00)	(92 202 00)
e) Charges financières	(70 737,90)	(82 302,99)
e) Différences de change	17 614,12 4 251,59	20 798,59 21 073,10
f) Autres produits et charges	+ 231,39	21 073,10
3. Variations dans le capital courant	(441 766,86)	(399 473,54)
a) Clients et autres débiteurs	52 201,26	(141 239,07)
b) Autres actifs courants	-	(317 628,90)
c) Clients et autres débiteurs	(262 900,53)	319 994,43
d) Autres actifs et passifs non courants	(231 067,59)	(260 600,00)
4. Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 123,78	35 669,43
a) Paiement d'intérêts	(17 614,12)	(20 798,59)
b) Encaissement d'intérêts	70 737,90	82 302,99
c) Retours (paiements) d'impôt sur les bénéfices	-	-
d) Autres paiements (encaissements)	-	(25 834,97)
5. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-	-
B) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 067 334,52)	(1 553 417,86)
6. Paiements au titre d'investissements	(1 067 334,52)	(1 553 417,86)
a) Entreprises du Groupe et entreprises liées	(945 796)	(1 441 773,57)
b) Immobilisations incorporelles	(107 019,68)	(67 183,95)
c) Immobilisations corporelles	(14 518,84)	(44 460,34)
d) Autres actifs financiers		-
7. Encaissements liés à des désinvestissements	-	-
a) Immobilisations corporelles	-	-
b) Autres actifs financiers	-	-
8. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
C) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-	-
9. Paiements et encaissement en capitaux	-	-
10. Paiements et encaissements en instruments de passif financier	-	-
a) Émission	-	-
1. Dettes auprès d'établissements de crédit	-	-
2. Autres	-	-
b) Remboursement et amortissement de	-	-
Dettes auprès d'établissements de crédit     Autres	-	-
11. Paiements de dividendes et rémunérations d'autres instruments de capitaux	_	_
12. Flux de trésorerie liés aux activités de financement	_	_
	-	-
D) Effet des variations des taux de change	(0.40.444.00)	(1.000.000.00
E) AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE OU	(848 441,09)	(1 276 229,97)
Trésorerie ou équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 869 495,42	3 145 725,39
Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 021 054,33	1 869 495,42

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents tableaux des variations des capitaux propres, les bilans, les comptes de résultat et les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 20 notes.

#### ANTEVENIO, S.A.

#### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2012

#### NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

#### a) Constitution, siège social et régime juridique

**Antevenio, S.A.** (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination pour I –Network Publicidad, S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour la dénomination actuelle.

#### b) Activités

Son objet social est la réalisation des activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres d'agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actions, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou qui sont jugées nécessaires ou appropriées à l'accomplissement dudit objet social. Les activités de son objet social pourront être menées, totalement ou partiellement, par la Société, tant de façon directe qu'indirecte, ou par la prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

La Société a son siège social à l'adresse suivante : calle Marqués de Riscal, 11, à Madrid, et fait partie du Groupe Antevenio S.A. et des filiales consolidées, dont l'objet porte sur la réalisation des activités liées à la publicité par Internet, étant la société consolidante du Groupe, et présentant des comptes annuels individuels auprès du registre du commerce et des sociétés la société de Madrid.

La société est cotée en Bourse sur le marché alternatif français, Alternext Paris depuis l'exercice 2007.

La Société a un volume important de soldes et de transactions avec les entreprises du Groupe.

L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année. Dans toutes les autres notes de la présente annexe, pour simplifier la lecture, nous utilisons l'expression « exercice 2012 » en référence à l'exercice annuel clos au 31 décembre 2012.

#### c) Comptes annuels consolidés

Selon ce qui est indiqué plus en détail à la Note 8.3, la Société possède des participations majoritaires dans plusieurs sociétés. C'est pourquoi, conformément au décret royal 1159/2010, la Société est tenue de présenter des comptes annuels consolidés, suivant les normes comptables internationales d'information financière adoptées par les Règlements de l'UE, bien que cette obligation ne la libère pas de devoir dresser des comptes annuels individuels. Les comptes annuels ci-joints ne correspondent qu'à ceux d'Antevenio, S.A.

Les comptes annuels consolidés de la Société affichent un volume total d'actifs de 24 840 560,52 €et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de 16 787 138,37 € De plus, les ventes consolidées et le résultat consolidé atteignent respectivement 24 193 488,15 € et 217 911,22 €

Les comptes annuels consolidés du groupe auquel appartient la Société, qui ont été dressés par les administrateurs en date du 21 mars 2013, seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale et seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de Madrid.

Conformément à la législation commerciale en vigueur, la Société et ses filiales consolidées forment un groupe qui peut être consolidé.

#### d) Régime juridique

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

#### NOTE 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

#### a) Image fidèle

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été obtenus à partir des registres comptables de la Société et ont été préparés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux principes comptables définis dans le Plan comptable général approuvé par le décret royal 1514/2007, du 16 novembre 2007, en appliquant les modifications introduites dans ce dernier par le décret royal 1159/2010, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société ainsi que la véracité des flux inclus dans le tableau des flux de trésorerie.

#### b) Principes comptables appliqués

Les comptes annuels ci-joints ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans le Code du commerce et dans le Plan comptable général.

Aucun principe comptable et aucun critère d'évaluation obligatoire, ayant un effet singulier, n'a omis lors de leur préparation.

#### c) Monnaie de présentation

Suivant la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels sont exprimés en euros.

#### d) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude

Il n'y a pas d'incertitudes particulières ni d'aspects concernant le futur impliquant un risque important qui pourraient supposer d'importantes modifications dans la valeur des actifs et des passifs de l'exercice suivant.

Il ne s'est produit aucun changement dans les évaluations comptables qui auraient un effet sur l'exercice actuel ou qui pourraient affecter de façon singulière les exercices à venir.

#### e) Comparaison de l'information

Suivant la législation commerciale, le Conseil d'administration présente, aux fins de comparaison, chacune des rubriques du bilan, du compte de résultat, du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2012 et celles correspondant à l'exercice 2011. Les rubriques des deux exercices sont comparables et homogènes.

#### f) Groupement par postes

En vue de faciliter la compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau de variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie, lesdits états financiers sont présentés de façon regroupée, en présentant les analyses requises dans les notes sous-jacentes de l'annexe.

#### g) <u>Éléments se retrouvant dans plusieurs postes</u>

Il n'y a pas d'éléments de l'actif et du passif de nature similaire inclus dans différents postes à l'intérieur du bilan.

#### h) <u>Changements de critères comptables</u>

Aucune modification dans les propres critères comptables n'a été apportée.

#### i) Correction d'erreurs

Les comptes annuels de l'exercice 2012 n'incluent pas d'ajustements qui seraient liés à des erreurs détectées dans les comptes annuels d'années précédentes.

#### j) <u>Responsabilité des informations et des estimations réalisées</u>

La préparation des comptes annuels exige qu'il y ait des jugements de valeur, des estimations et des prévisions qui affecteraient l'application de politiques comptables et des soldes d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les estimations et les prévisions sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs qui sont considérés raisonnables au regard des circonstances. Les estimations et les prévisions sont révisées de façon permanente ; les effets des révisions des estimations comptables sont reconnus durant la période où elles se réalisent, si celles-ci n'affectent que cette période, ou à la période de la révision et future, si la révision les affectent.

Dans l'élaboration des comptes annuels de l'exercice 2012, on a fait des estimations pour chiffrer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations concernent notamment :

- Évaluation d'éventuelles pertes de certains actifs.
- Durée de vie des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le montant de certaines provisions.
- Évaluation d'éventuelles obligations en raison de risques fiscaux.

Même si ces estimations ont été faites sur la base de la meilleure estimation disponible, en date du 31 décembre 2012, il pourrait se produire que l'obtention d'information supplémentaire ou de faits et de circonstances externes nous obligent à modifier les hypothèses utilisées pour la réalisation de ces estimations comptables dans des exercices à venir ; cela se ferait de façon prospective, en appliquant les effets du changement d'estimation du compte de résultat futur correspondant.

Indépendamment du processus d'estimations systématiques et de leur révision périodique, il y a certains jugements de valeur qui sont faits parmi lesquels il convient de signaler ceux qui se rapportent à l'évaluation d'une perte possible de valeur d'actifs, de provisions et de passifs éventuels.

Les informations contenues dans les présents comptes annuels relèvent de la seule responsabilité du Conseil d'administration de la Société. Dans les présents comptes annuels, nous avons eu recours à des évaluations faites par le Conseil d'administration de la Société pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations font notamment référence à l'évaluation des pertes face à la perte de valeur de certains actifs.

#### NOTE 3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat obtenu pour les exercices 2012 et 2011, faite par le Conseil d'administration afin d'être soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, est celle qui est indiquée ci-après (en euros) :

	2012 Euros	2011 Euros
Base de partage Bénéfice obtenu durant l'exercice	<b>310 461,14</b> 310 461,14	<b>317 564,21</b> 317 564,21
Affectation à : Réserves libres	310 461,14	317 564,21

#### <u>Limitation à la répartition de dividendes</u>

Conformément aux prescriptions de la législation en vigueur, les dividendes se rapportant au résultat de l'exercice ou aux réserves à libre disposition ne pourront être répartis que si la valeur du patrimoine nette n'est pas ou, suite à la répartition, ne s'avère pas inférieur au capital social. Ainsi, les bénéfices directement imputés aux capitaux propres ne pourront faire l'objet de répartition.

On ne doit pas répartir des dividendes qui réduisent le montant des réserves disponibles en deçà du total des soldes de recherche et développement qui figurent dans l'actif du bilan.

#### NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation suivies par la Société dans l'établissement de ses comptes annuels pour l'exercice 2012, conformément à ce qui est prescrit dans le Plan comptable général, ont été les suivantes :

#### a) <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les biens faisant partie des immobilisations incorporelles sont évalués au prix coûtant, que ce prix soit celui d'acquisition ou du coût de production, déduction faite de l'amortissement cumulé (calculé en fonction de leur durée de vie) et des pertes, le cas échéant, liées à la perte de valeur que ces biens auraient subies.

Ces biens sont évalués selon leur coût de production ou prix d'acquisition, moins l'amortissement cumulé, dans le cas où ils auraient une durée de vie limitée, et moins el montant cumulé des pertes liées à la perte de leur valeur.

#### Propriété industrielle

Il s'agit de charges de développement capitalisées pour les biens pour lesquels le brevet ou assimilé a été obtenu, y compris les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle ainsi que les coûts d'acquisition des droits sous-jacents versés à des tiers.

Ces charges sont amorties de façon linéaire pendant la durée de vie des biens, à raison de 20,00 % par année et ils font l'objet de correction d'évaluation liée à la perte de leur valeur. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de l'exercice 2012 s'élève à 17 939,82 € (21 898,20 euros lors de l'exercice précédent)

#### Logiciels

Les licences de logiciels acquises à des tiers ou les programmes informatiques conçus à l'interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés dans leur acquisition ou dans leur développement et en vue de les préparer pour leur usage.

Les logiciels sont amortis de façon linéaire pendant leur durée de vie, à raison de 25,00 % par année. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de l'exercice 2012 s'élève à 82 740,13 € (84 831,03 euros lors de l'exercice précédent)

Les frais de maintenance des logiciels encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

#### b) <u>Immobilisations corporelles</u>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou au coût de production, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation liées à la perte de valeur reconnue.

Les frais de maintenance et d'entretien encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles se traduisant par une augmentation de la productivité, de la capacité ou par un prolongement de la durée de vie des biens sont capitalisés et considérés comme une majoration de la valeur des biens concernés, ce après que les valeurs comptables des éléments qu'ils remplacent aient été éliminées des comptes.

Les immobilisations corporelles, moins la valeur résiduelle de celles-ci, le cas échéant, sont amorties de façon linéaire en distribuant les éléments qui les composent selon leur durée de vie estimée, qui constituent la période durant laquelle la Société espère les utiliser, selon le tableau suivant :

Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
20,00	5,00
10,00	10,00
25,00	4,00
20,00	5,00
	20,00 10,00 25,00

L'amortissement des immobilisations corporelles imputé au compte de résultat pour l'exercice 2012 atteint la somme de 44 505,44 € (53 293,39 euros lors de l'exercice précédent).

Le montant comptable d'un élément des immobilisations corporelles est rayé des comptes lors de sa cession ou de son affectation à un autre usage ; ou lorsque l'on ne s'attend pas à obtenir des bénéfices ou des rendements économiques futurs de son usage, de sa cession ou de son affectation à un autre usage.

La perte ou le gain dérivé de l'élimination d'un élément dans les comptes des immobilisations corporelles est déterminé comme la différence entre le montant net, le cas échéant, des coûts de vente obtenus par cession ou par disposition d'une autre façon, si elle existe, et le montant de cet élément aux registres comptables, ce qui est imputé au compte de résultat de l'exercice au cours duquel cela se produit.

En date d'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration évalue la possibilité de proposer à l'assemblée des actionnaires que la Société bénéficie de la mise à jour de bilans prévue dans le Chapitre III de la loi 16/2012, du 27 décembre 2012, portant approbation de différentes mesures fiscales visant à la consolidation des finances publiques et à promouvoir l'activité économique. Conformément à ce qui est stipulé dans ladite loi, dans l'éventualité où la décision serait finalement prise, celle-ci aurait des effets comptables et fiscaux rétroactifs, sans solution de continuité, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### c) Locations et autres opérations assimilées

La Société classe une location comme une location financière lorsque les conditions économiques de l'accord de location a permis le transfert substantiel de tous les risques et de tous les bénéfices qui se rattachent à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat. Lorsque les conditions du contrat de location ne permettent pas de le considérer comme un crédit-bail, celui-ci sera considéré comme un contrat de bail d'exploitation.

Les frais de contrats de bail d'exploitation encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

La Société n'a pas de contrats de locations financières en vigueur au 31 décembre 2012.

#### d) Instruments financiers

La Société reconnaît un instrument financier dans son bilan que lorsque celle-ci devient une partie obligée dans le contrat ou l'accord en question, conformément aux clauses du contrat.

La Société établit la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et, lorsque cela est permis et approprié, elle réévalue cette classification à la clôture de chaque bilan.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- 1. Prêts et créances et débits et dettes.
- 2. Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et d'entreprises associées.

Les principaux instruments financiers de la Société correspondent à des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et des créances, des débits et des dettes ainsi que des investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe.

#### d.1) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reconnus dans le bilan comprennent les espèces en caisse et les comptes bancaires, les dépôts à vue et les autres investissements très liquides avec une échéance de moins de trois mois. Ces postes sont enregistrés à leur coût historique, qui ne diffère pas de beaucoup de leur valeur de réalisation.

#### d.2) Prêts et créances et débits et dettes

#### Prêts et créances

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Créances pour opérations commerciales : actifs financiers venant de la vente de biens et de la prestation de services dans les opérations courantes ;
- b) Créances pour opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant pas des instruments de capitaux propres ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables et qui ne sont pas négociés dans un marché actif. Elles n'incluent pas des actifs financiers pour lesquelles la Société pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de la valeur du crédit. Ces dernières sont considérées comme étant disponibles pour la vente.

#### Débits et dettes

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Débits pour opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes ;
- b) Débits pour opérations non commerciales : passifs financiers qui, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont évalués selon leur valeur raisonnable, qui est le prix de la transaction et qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Malgré ce qui a été indiqué au paragraphe précédent, les montants portés au crédit et au débit issus des opérations commerciales ayant une échéance non supérieure à un an et qui ne comporte pas de taux d'intérêt contractuel ainsi que, le cas échéant, les avances et les crédits accordés au personnel, les dividendes à encaisser et les mises de fonds exigées sur des instruments du patrimoine, dont le montant doit être reçu à court terme, et les débours exigés par des tiers sur des participations dont le montant doit être payé à court terme sont évalués selon leur valeur nominale lorsque l'effet de la non-actualisation des flux de liquidités ne s'avère pas important.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif. Cela dit, les crédits et les débits, dont l'échéance ne dépasse pas un an, qui sont évalués au départ selon leur valeur nominale continueront d'être évalués à ce montant à moins que, dans le cas des crédits, il y ait eu perte de valeur.

À la clôture de l'exercice, des corrections d'évaluation seront faites s'il devait y avoir une constatation objective que la valeur d'une créance ait diminuée, c'est-à-dire que l'on constate une réduction ou un retard dans les flux de liquidités estimés futurs en rapport à cet actif.

La correction de la valeur en raison de la perte de valeur de débiteurs au 31 décembre 2012 a été évaluée selon l'analyse de chacun des soldes individuels non encaissés à cette date.

# <u>d.3) Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupe et d'entreprises liées</u>

Cela inclut les investissements dans le patrimoine des entreprises sur lesquelles un contrôle est exercé (entreprises du Groupe), il y a un contrôle sur l'ensemble par un accord statutaire ou contractuel avec un ou plusieurs associés (entreprises multigroupe) ou encore une influence importante est exercée (entreprises associées).

Au départ, ces investissements sont évalués au prix coûtant, qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Par la suite, ils sont évalués à leur prix coûtant, moins, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation en raison de pertes de leur valeur.

À la clôture de l'exercice et lorsqu'il y a une constatation objective que la valeur comptable d'un investissement ne sera pas récupérable, les corrections d'évaluation nécessaires seront apportées.

Le montant de la correction de l'évaluation est déterminé comme la différence entre la valeur comptable et le montant récupérable, sauf meilleure constatation du montant récupérable des investissements dans l'évaluation de la perte de la valeur de ce type d'actifs ; on prend en considération la partie proportionnelle des capitaux propres de la société liée, corrigée par les plus-values tacites existantes à la date de l'évaluation.

Dans la détermination des capitaux propres des sociétés liées aux fins de ce qui est précisé au paragraphe précédent, sont considérés les cas où la société liée a à son tour a une prise de participation dans une autre, les capitaux propres qui figurent dans les comptes annuels consolidés dressés en appliquant les critères du Code du commerce et les dispositions applicables.

Les corrections d'évaluation en raison de la perte de la valeur et, le cas échéant, leur compensation sont enregistrées comme des charges ou des produits, respectivement, dans le compte de résultat. La compensation de la perte de valeur aura comme limite la valeur comptable de l'investissement qui serait reconnue à la date de la compensation si la perte de valeur n'avait pas été enregistrée.

#### Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers inclus au départ dans la catégorie d'actifs conservés aux fins de négociation ou à leur valeur raisonnable avec changements dans le compte de résultat ne peuvent être reclassés dans d'autres catégories, à moins que lorsque l'on décide de considérer l'actif comme un investissement dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes ou d'entreprises liées.

#### **Annulation d'actifs financiers**

Un actif financier, ou une partie de celui-ci, est rayé des comptes lorsqu'ils expirent ou que sont cédés les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier et que sont transférés de façon substantielle les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété.

Lorsqu'un actif financier est rayé des comptes, la différence entre la contre-prestation reçue nette des coûts de transaction attribuables, en considérant n'importe quel nouvel actif obtenu, moins n'importe quel passif assumé et la valeur comptable de l'actif financier, plus tout montant cumulé qui aurait été reconnu directement dans les capitaux propres détermine le gain ou la perte issu du fait d'avoir rayé des comptes ledit actif et fait partie du résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

#### **Annulation de passifs financiers**

Un passif financier est rayé des comptes lorsque l'obligation correspondante s'éteint.

La différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie de celui-ci qui est rayé des comptes et la contre-prestation payée, inclus dans les coûts de transaction attribuables ainsi que tout actif cédé autre que des liquidités, ou passif assumé, est reflétée dans le compte de résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

#### Intérêt et dividendes reçus d'actifs financiers

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers produits après l'acquisition sont reflétés dans le compte de résultat.

Les intérêts doivent être reflétés en utilisant la méthode d'intérêt effectif et les dividendes lorsque le droit de l'associé à les recevoir est déclaré. À cette fin, dans l'évaluation initiale des actifs financiers, on a enregistré de façon indépendante, selon leur échéance, le montant des intérêts explicites produits et non échus à ce moment ainsi que le montant des dividendes accordées par l'organe compétent au moment de l'acquisition.

#### **Garanties fournies**

Les garanties fournies au titre de bail d'exploitation et de prestation de services, la différence entre leur valeur raisonnable et le montant déboursé est enregistrée comme un paiement à l'avance pour le bail ou la prestation de service. Dans le cas de garanties fournies à court terme, elles sont évaluées selon le montant déboursé.

Les garanties fournies pour des locations simples sont chiffrées à leur valeur raisonnable.

#### e) Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

À la clôture de chaque exercice, la valeur des postes non monétaires est fixée de façon raisonnable en appliquant le taux de change de la date de la détermination de la valeur raisonnable, c'est-à-dire la date de clôture de l'exercice. Lorsque les pertes ou les gains issus de différences dans l'évaluation d'un poste non monétaire, ceux-ci sont directement reflétés dans les capitaux propres, et toute différence de change est également reflétée dans les capitaux propres. Par contre, lorsque les pertes ou les gains issus de différences dans l'évaluation d'un poste non monétaire, ceux-ci sont reflétés dans le compte de résultat de l'exercice, et toute différence de change est reflétée dans le résultat de l'exercice.

#### f) <u>Impôt sur les bénéfices</u>

L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, en fonction de l'endroit où sont enregistrés les gains ou les pertes qui en sont à l'origine. L'impôt sur les bénéfices de chaque exercice inclut l'impôt courant et les impôts différés, le cas échéant.

Le montant de l'impôt courant est la somme à payer par la Société suite aux liquidations fiscales de l'impôt.

Les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs, et leur base fiscale, génèrent les soldes d'impôts différés de l'actif ou du passif qui sont calculés en utilisant les taux d'impôt attendus au moment de leur compensation et conformément à la façon où l'on prévoit rationnellement récupérer ou payer l'actif ou le passif.

Les variations qui se produisent dans l'exercice dans les impôts différés d'actif ou de passif sont enregistrés dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, selon le cas.

#### g) <u>Produits et charges</u>

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

Les produits venant de la vente de biens et de la prestation de services sont fixés selon la valeur raisonnable de la contrepartie, reçue ou à recevoir, dérivée de ceux-ci qui, à moins de preuve contraire, est le prix accordé à ces biens ou services, déduction faite du montant de tout escompte, du rabais sur le prix ou d'autres facteurs similaires que la Société peut accorder ainsi que les intérêts inclus au nominal des créances.

Les produits de prestation de services sont enregistrés lorsque le résultat de la transaction peut être évalué de façon fiable, en considérant pour cela que le pourcentage de réalisation du service en date de clôture de l'exercice. En conséquence, on en comptabilisera les produits venant de prestation de services que lorsque sont respectées toutes les conditions suivantes :

- a) Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- b) Il est probable que la Société reçoive les bénéfices ou les rendements économiques issus de la transaction.
- c) Le degré de réalisation de la transaction, à la clôture de l'exercice, peut être évalué de façon fiable.
- d) Les coûts déjà encourus dans la prestation ainsi que ceux qui doivent encore l'être jusqu'à ce qu'elles soient terminées, peuvent être évalués de façon fiable.

#### h) Provisions et imprévus

Les obligations existants à la clôture de l'exercice, issues d'événements passés qui pourraient entraîner des préjudices au patrimoine de la Société et dont le montant et le moment de l'annulation sont indéterminés, seront enregistrées au bilan comme des provisions et seront fixées à la valeur actuelle selon la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour les annuler ou les transférer à un tiers.

La façon de procéder de la Société quant aux provisions et aux imprévus est la suivante :

- La provision pour des responsabilités correspond au montant estimé pour faire face à des responsabilités probables ou certaines, issues de litiges en cours et pour des indemnisations et des obligations à venir de somme indéterminée. Leur dotation se fait au moment où survient la responsabilité ou l'obligation déterminant l'indemnisation ou le paiement. Au 31 décembre 2012, le montant de la provision atteignait 11 132,41 € (11 132,41 €lors de l'exercice précédent) (voir note 13).

Les ajustements qui surviennent en raison de l'actualisation de la provision sont enregistrés comme un coût financier lorsqu'ils se produisent. Dans le cas de provisions ayant une échéance inférieure ou égale à un an, et dans la mesure où l'effet financier ne soit pas important, aucun type d'escompte n'est appliqué.

#### i) Éléments de patrimoine liés à l'environnement

La Société, en raison de la nature de ses activités, ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

#### j) <u>Transactions avec paiements basés sur des instruments de capitaux propres</u>

La Société a dressé un plan de rémunération variable pour une partie de ses employés, qui est réglé par la remise d'actions de la propre société. L'augmentation des capitaux propres nécessaires pour payer cette transaction est évaluée à la valeur raisonnable des actions cédées en date de l'accord de cession. La contrepartie de cette augmentation, qui correspond à la valeur raisonnable des services fournis par les employés, est enregistrée comme un actif ou comme une dépense selon sa nature, en l'enregistrant dans les deux cas pendant la durée du plan.

Durant l'exercice 2012, la société a appliqué ce plan, en remettant des actions de la société à certains cadres supérieurs.

#### k) Regroupements d'entreprises

Dans le cas d'acquisition d'actions du capital d'une des entreprises du Groupe, l'entreprise investisseuse, dans ses comptes annuels individuels, chiffrera d'abord l'investissement dans le patrimoine d'autres entreprises du Groupe au prix coûtant, qui équivaudra à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les frais de transaction qui lui sont directement imputables.

#### 1) Transactions entre entreprises liées

Règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre entreprises liées sont comptabilisés au moment initial selon leur valeur raisonnable. Le cas échéant, si le prix fixé pour une opération différait de sa valeur raisonnable, la différence sera enregistrée selon la réalité économique de l'opération. L'évaluation postérieure se fera conformément aux prescriptions des normes applicables.

#### m) Tableau des flux de trésorerie

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

<u>Trésorerie ou équivalents de trésorerie</u>: La trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la Société, ils sont convertibles en argent liquide, ils ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et ils sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.

<u>Flux de trésorerie</u>: rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

<u>Activités opérationnelles</u>: activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires de la Société, ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.

<u>Activités d'investissement</u>: activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérés comme des liquidités ou leurs équivalents.

<u>Activités de financement</u> : activités donnant lieu à des variations de taille et de composition des capitaux propres nets et des passifs d'ordre financier.

#### **NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours des exercices 2012 et 2011 se décomposent comme suit :

	31/12/2010	Augment ations	Diminutio ns	Transfert s	31/12/2011	Augmenta tions	Diminutio ns	Transfert s	31/12/2012
Montant brut : Autres installations,									
outillage et mobilier Équipements	35 681,32	10 502,48	-	-	46 183,80	7 736,84	-	-	53 920,64
informatiques Autres	239 544,06	30 113,55	-	-	269 657,61	2 164,50	-	-	271 822,11
immobilisations corporelles	200 393,10	3 844,31	-	-	204 237,41	4 617,50	-	-	208 854,91
	475 618,48	44 460,34	-	-	520 078,82	14 518,84	-	-	534 597,66
Amortissements cumulés : Autres installations, outillage et									
mobilier Équipements	(30 985,36)	(609,85)	-	-	(31 595,21)	(2 412,43)	-	-	(34 007,64)
informatiques Autres immobilisations	(219 425,83)	(14 670,08)	-	-	(234 095,91)	(12 041,79)	-	-	(246 137,70)
corporelles	(78 401,57)	(38 013,46)	-	-	(116 415,03)	(30 051,22)	-	-	(146 466,25)
	(328 812,76)	(53 293,39)		-	(382 106,15)	(44 505,44)	-	-	(426 611,59)
Perte de valeur	-	-	-	-	-		-	-	
Montant net :	146 805,72	(8 833,05)		-	137 972,67	(29 986,60)	-	-	107 986,07

#### Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants, totalement amortis et en usage, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant :

	31/12/2012	31/12/2011
Autres installations	2 241,40	2 241,40
Mobilier	28 589,67	28 589,67
Équipements informatiques	227 657,68	215 719,98
Autres immobilisations corporelles	50 961,09	2 100
Total	309 449,84	248 651,05

#### Autre information

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société ne possède aucun élément d'immobilisations corporelles acquis d'autres entreprises du Groupe ni aucun élément d'immobilisations corporelles se trouvant à l'extérieur du territoire espagnol.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, il n'y avait aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les biens de la Société étaient assurés par une police d'assurances. Les Administrateurs de la Société considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés aux immobilisations corporelles.

#### NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2012 et 2011 se décomposent comme suit :

	31/12/2010	Augmentations	Diminu tions	Transferts	31/12/2011	Augmentati ons	Augmentatio ns de combinaisons d'affaires	Diminut ions	Transfert s	31/12/2011
Montant brut										
Propriété industrielle	132 669,70	-	-	-	132 669,70	-	-	-	-	132 669,70
Logiciels	382 847,28	67 183,95	-	-	450 031,23	67 019,68	40 000,00	-	-	557 050,91
	515 516,98	67 183,95	-	-	582 700,93	67 019,68	40 000,00	-	-	689 720,61
Amortisseme nts cumulés :										
Propriété industrielle	(70 159,95)	(21 898,20)	-	-	(92 058,15)	(17 939,82)	-	-	-	(109 997,97)
Logiciels	(180 169,87)	(84 831,03)	-	-	(265 000,90)	(79 406,8)	(3 333,33)	-	-	(347 741,03)
	(250 329,82)	(106 729,23)	-	-	(357 059,05)	(97 346,62)	(3 333,33)	-	-	(457 739,00)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant net :	265 187,16	(39 545,28)	-	-	225 641,88	(30 326,94)	36 666,67	-	-	231 981,61

Comme conséquence de l'acquisition d'Antevenio Publicité SARL durant l'exercice, il y a eu augmentation de logiciels pour une valeur de 40 000 euros. (Voir note 15)

#### Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants, qui au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 étaient totalement amortis et utilisés, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant (en euros) :

	31/12/2012	31/12/2011
Propriété industrielle Logiciels	55 909,04 191 765,89	28 163,35 125 445,77
Total	247 674,93	153 609,12

#### Autre information

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société ne possède aucun élément d'immobilisations incorporelles acquis d'autres entreprises du Groupe ni aucun élément d'immobilisations se trouvant à l'extérieur du territoire espagnol.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, il n'y avait aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

#### NOTE 7. LOCATIONS ET AUTRES OPÉRATIONS ASSIMILÉES

#### 7.1) Locations simples (la Société agissant comme locateur)

L'imputation aux résultats des exercices 2012 et 2011 au titre de bail d'exploitation a atteint respectivement la somme de 179 141,56 €et de 176 795,22 €

La Société loue en ce moment plusieurs appartements à Madrid dont celui de la calle Marqués de Riscal n° 11 où elle mène ses activités.

Il n'y a pas de paiements futurs minimums du contrat de bail non annulables aux 31 décembre 2012 et 2011.

#### **NOTE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société classe les instruments financiers en fonction de l'intention qu'elle a par rapport à ceux-ci dans les catégories et portefeuilles suivants :

#### 8.1) Actifs financiers

Les actifs financiers à long terme aux 31 décembre 2012 et 2011, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées qui sont mentionnés à la note 8.3, se décomposent comme suit :

	Créances, déri	ivés et autres	Total		
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	
Prêts et créances (Note 8.1.1)	932 037,46	318 280,34	932 037,46	318 280,34	
Total	932 037,46	318 280,34	932 037,46	318 280,34	

Les actifs financiers à court terme aux 31 décembre 2012 et 2011, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées qui sont mentionnés à la note 8.3, se décomposent comme suit :

	Créances, déi	rivés et autres	Total		
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	
Trésorerie et autres équivalents de	1 021 054,33	1 869 495,42	1 021 054,33	1 869 495,42	
Prêts et créances (Note 8.1.1)	4 295 233,05	4 197 350,37	4 295 233,05	4 197 350,37	
Total	5 316 287,38	6 066 845,79	5 316 287,38	6 066 845,79	

#### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces actifs aux 31 décembre 2012 et 2011 se décomposent comme suit :

	Solde au 31/12/2012	Solde au 31/12/2011
Investissements très liquides (a) Comptes courants et caisse	754 659,97 266 394,36	1 198 497,34 670 998,08
Total	1 021 054,33	1 869 495,42

(a) Cela correspond à des dépôts bancaires à la Banca March à la hauteur de 545 000 euros et de 208 899 euros à Bankinter. Ces dépôts sont disponibles et peuvent être obtenus sous forme liquide, avec un avis d'annulation de 24 heures.

Le montant dû durant l'exercice 2012 pour des dépôts bancaires et des comptes bancaires est de 30 032,33 euros (voir note 12 c).

(b) Cela inclut un montant de 113 303,09 euros, billets à ordre échus au 31 décembre 2012 et encaissés en janvier 2013.

#### 8.1.1) Prêts et créances

La composition de ce poste aux 31 décembre 2012 et 2011 est la suivante :

	Solde au	31/12/2012	Solde au 3	31/12/2011
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Créances pour opérations commerciales				
Entroprises du groupe (Note 19)		1 595 304,67		1 101 112,71
Entreprises du groupe (Note 18) Clients tiers	-	1 725 071,14	-	<i>'</i>
Débiteurs tiers	-	15 565,88	-	2 398 260,02
Débiteurs entreprises du Groupe (Note 18)	-	101 993,10	-	101 993,10
Avances au personnel	-	23 636,86	-	2 980,93
Avances au personner	-	23 030,80	-	2 980,93
Total des créances pour des opérations commerciales	-	3 461 571,65	-	3 604 346,76
Créances pour des opérations non commerciales				
Créances et intérêts à des entreprises du Groupe (note 18)	905 796,00	697 935,29	292 435,28	548 919,32
Compte courant avec entreprises du Groupe (Note 18)	-	134 158,17	-	42 516,35
Compte courant avec sociétés liées	_	-	_	-
Intérêts sur créances à des tiers	_	_	_	_
Garanties et dépôts	26 241,46	1 567,94	25 845,06	1 567,94
Total des créances pour des opérations non	932 037,46	833 661,40	318 280,34	593 003,61
Total	932 037,46	4 295 233,05	318 280,34	4 197 350,37

Les soldes de clients tiers incluent des soldes créanciers se rapportant à des factures à émettre pour les remises négociées avec les plus gros clients. Au 31 décembre 2012, ce montant atteignant 1 543 675,78 € lequel est net du solde débiteur de clients tiers. (1 335 265,73 euros lors de l'exercice précédent)

Les soldes des clients et des autres débiteurs incluent les pertes de valeur causées par des risques d'insolvabilité selon ce qui est indiqué ci-après :

Pertes de valeur	Solde au 31/12/2010	Correction évaluation pour perte de valeur	Solde au 31/12/2011	Correction évaluation pour perte de valeur	Solde au 31/12/2012
Créances pour opérations commerciales	(319 801,08)	55 435,33	(264 365,75)	33 816,37	(298 182,12)
Total	(319 801,08)	55 435,33	(264 365,75)	33 816,37	(298 182,12)

Le montant enregistré au poste « Pertes constatées, pertes de valeur et variation des provisions résultant d'opérations commerciales » du compte de résultat est de 67 643,62 euros au 31 décembre 2012, représentant la différence entre la correction d'évaluation pour perte, de dettes non récupérables à la hauteur de 33 827,25 euros.

#### 8.1.2) Autre information relative aux actifs financiers

#### a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassé durant l'exercice.

#### b) <u>Classement par échéances</u>

L'échéance des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice 2012 :

	Échéance en années						
	1	2	3	5	5	Plus de 5	Total
Créances à des entreprises du							
Groupe à long terme	-	-	-	-	-	905 796,00	905 796,00
Investissements dans des entreprises du Groupe et							
entreprises liées	697 935,29	-	-	-	-	-	697 935,29
Créances à des entreprises (1)	697 935,29	-	-	-	-	-	697 935,29
Compte courant	-	-	-	-	-	-	-
Investissements financiers	1 567,94	_	_	_	_	26 241,46	27 809,40
Intérêts sur créances à des tiers	1 567,94	_	_	_	_	26 241,46	27 809,40
Garanties et dépôts	1007,5		-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de							
trésorerie	1 021 054,33	-	-	-	-	-	1 021 054,33
Clients et autres débiteurs Ventes et prestations de	3 595 729,82	-	-	-	-	-	3 595 729,82
services	1 725 071,14	-	-	-	-	-	1 725 071,14
Clients, entreprises du Groupe							
et entreprises liées	1 595 304,67	-	-	-	-	-	1 595 304,67
Débiteurs entreprises du Groupe	101 993,10	-	-	-	-	-	101 993,10
Débiteurs variés	15 565,88	-	-	-	-	-	15 565,88
Compte courant, entreprises du							
Groupe	134 158,17	-	-	-	-	-	134 158,17
Personnel	23 636,86	-	-	-	-	-	23 636,86
Total	5 316 287,38	-	-	-	-	932 037,46	6 248 324,84

(1) On inclut à court terme des crédits à des entreprises du Groupe dont le renouvellement se fait sur une base annuelle, à moins d'indication contraire par la Société.

#### L'échéance des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice 2011 :

			Échéa	nce en années			
	1	2	3	5	5	Plus de 5	Total
Créances à des entreprises du Groupe à long terme		292 435,28				25 845,06	318 280,34
Investissements dans des entreprises du Groupe et							
entreprises du Groupe et entreprises liées	548 919,32	-	-	-	-	_	548 919,32
Créances à des entreprises (2)	548 919,32	-	-	-	-	-	548 919,32
Investissements financiers Intérêts sur créances à des tiers	1 567,94	-	-	-	-	-	1 567,94
Garanties et dépôts	1 567,94	-	-	-	-	-	1 567,94
Trésorerie et équivalents de							
trésorerie	1 869 495,42						1 869 495,42
Clients et autres débiteurs Ventes et prestations de	3 646 863,11	-	-	-	-	-	3 646 863,11
services Clients, entreprises du Groupe	2 398 260,02	-	-	-	-	-	2 398 260,02
et entreprises liées Débiteurs entreprises du	1 101 112,71	-	-	-	-	-	1 101 112,71
Groupe	101 993,10						101 993,10
Débiteurs variés	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant, entreprises du Groupe	42 516,35						42 516,35
Personnel	2 980,93	-	-	-	-	-	2 980,93
Total	6 066 845,79	292 435,28	-	-	-	25 845,06	6 385 126,13

(2) On inclut à court terme des crédits à des entreprises du Groupe dont le renouvellement se fait sur une base annuelle, à moins d'indication contraire par la Société.

#### c) Actifs cédés en garantie

Il n'y a aucun actif ni passif cédé en garantie.

#### 8.2) Passifs financiers

Les passifs financiers à court terme aux 31 décembre 2012 et 2011 se décomposent comme suit :

		Dettes auprès d'établissements de crédit		édit et autres	Total		
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	
Débits et dettes (Note 8.2.1)	3 045,17	3 002,52	3 385 571,53	3 393 732,03	3 388 616,70	3 396 734,55	
Total	3 045,17	3 002.52	3 385 571,53	3 393 732.03	3 388 616.70	3 396 734.55	

#### 8.2.1) <u>Débits et dettes</u>

Ce poste se décompose comme suit aux 31 décembre 2012 et 2011 (en euros) :

	Solde au 3	31/12/2012	Solde au 31/12/2011		
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	
Opérations commerciales :					
Fournisseurs	-	2 606 600,16	-	2 484 324,41	
Fournisseurs entreprises liées (Note 18)	-	416 360,45	-	459 294,42	
Créances	-	124 087,17	-	86 527,93	
Total des soldes des opérations commerciales	-	3 147 047,78	-	3 030 146,76	
Opérations non commerciales :					
operations non commerciales.					
Dettes auprès d'établissements de crédit	-	3 045,17	-	3 002,52	
Compte courant avec entreprises du Groupe (Note 18)	-	-	-	2 876,76	
<b>Emprunts et autres dettes</b>	-	3 045,17	-	5 879,28	
Postes à appliquer	-	237 729,55	-	2 733,86	
Avances de clients	-	794,20	-	3 990,31	
Charge de personnel (rémunérations à payer)	-	-	-	353 984,34	
Dividende actif à payer	-	-	-	-	
Total des soldes des opérations non commerciales	-	238 523,75	-	360 708,51	
Débits et dettes	-	3 388 616,70	-	3 396 734,55	

#### 8.2.2) Autre information relative aux passifs financiers

#### a) <u>Classement par échéances</u>

Les échéances des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice se décomposaient comme suit :

	Échéance en années						
	1	2	3	4	5	Plus de 5	Total
Dettes	3 045,17	_	_	_	_	_	3 045,17
Dettes auprès d'établissements de crédit	3 045,17	-	-	-	-	-	3 045,17
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Dettes auprès d'entreprises du Groupe et	-	-	-	-	-	-	- -
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	3 385 571,53	-	-	-	-	-	3 385 571,53
Fournisseurs	2 606 600,16	-	-	-	-	-	2 606 600,16
Fournisseurs, entreprises du Groupe et	416 360,45	-	-	-	-	-	416 360,45
Créances diverses	124 087,17	-	-	-	-	-	124 087,17
Personnel	237 729,55	-	-	-	-	_	237 729,55
Avances de clients	794,20	-	-	-	-	-	794,20
Postes à appliquer	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 388 616,70	-	-	-	-		3 388 616,70

Les échéances des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice précédent se décomposaient comme suit :

	Échéance en années						
	1	2	3	4	5	Plus de 5	Total
Dettes	3 002,52	-	-	-	-	-	3 002,52
Dettes auprès d'établissements de crédit	3 002,52	-	-	-	-	-	3 002,52
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Dettes auprès d'entreprises du Groupe et	2 876,76	-	-	-	-	-	2 876,76
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	3 390 855,27	-	-	-	-	-	3 390 855,27
Fournisseurs	2 484 324,41	-	-	-	-	-	2 484 324,41
Fournisseurs, entreprises du Groupe et	459 294,42	-	-	-	-	-	459 294,42
Créances diverses	86 527,93	-	-	-	-	-	86 527,93
Personnel	353 984,34	-	-	-	-	-	353 984,34
Avances de clients	3 990,31	-	-	-	-	-	3 990,31
Postes à appliquer	2 733,86	-	-	-	-	-	2 733,86
Total	3 396 734,55		-	-	-	-	3 396 734,55

#### 8.3) Fournisseurs - entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées

Les prises de participation au 31 décembre 2012 dans des entreprises du Groupe, multigroupes et dans des entreprises liées se décomposent comme suit (en euros) :

	% part. directe	% part.	% droit de vote direct	% droit de vote indir.	Valeur de l'investiss.	Montant de la provision pour perte de valeur	Valeur comptable nette de la participation
Entreprises du Groupe							
• •							
Europermission, S.L	49,68	-	49,68	-	1 520,00	(627,37)	892,63
Antevenio S.R.L. (Unipersonal) (*) Mamvo Performance, S.L.	100,00	-	100,00	-	5 027 486,91	-	5 027 486,91
(Unipersonal) (*)	100,00	-	100,00	-	1 577 381,69	-	1 577 381,69
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (Unipersonal) (**)	100,00	-	100,00	-	199 932,00	-	199 932,00
Antevenio Mexico S.A.de C.V. Dialogo Media, S.L.( Unipersonal)	60,00	-	60,00	-	1 908,25	-	1 908,25
(**)	100,00	-	100,00	-	27 436,50	-	27 436,50
Codigo Barras Network SLU (**) Antevenio France, S.R.L.	100,00	-	100,00	-	1 845 385,44	-	1 845 385,44
(Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	2 000,00	-	2 000,00
Antevenio LTD	51,00	-	51,00	-	6 339,39	-	6 339,39
Antevenio Publicité SARL	100,00	-	100,00	-	40 000,00	-	40 000,00
					8 729 390,18	(627,37)	8 728 762,81

<sup>(\*)</sup> Sociétés auditées

Aucune des sociétés liées n'est cotée en Bourse.

<sup>(\*\*)</sup> Sociétés où des procédures de révision limitée ont été suivies.

Les prises de participation au 31 décembre 2011 dans des entreprises du Groupe, multigroupes et dans des entreprises liées se décomposent comme suit (en euros) :

	% part. directe	% part. indirecte	% droit de vote direct	% droit de vote indir.	Valeur de l'investiss.	Montant de la provision pour perte de valeur	Valeur comptable nette de la participation
Entreprises du Groupe							
Europermission, S.L	49,68	-	49,68	-	1 520,00	(627,37)	892,63
Antevenio S.R.L. (Unipersonal) Mamvo Performance, S.L.	100,00	-	100,00	-	5 027 486,91	-	5 027 486,91
(Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	1 577 381,69	-	1 577 381,69
Marketing Manager Servicios de							
Marketing, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	199 932,00	-	199 932,00
Antevenio Mexico S.A.de C.V.	60,00	-	60,00	-	1 908,25	-	1 908,25
Diálogo Media, S.L. (Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	27 436,50	-	27 436,50
Codigo Barras Network SLU Antevenio France, S.R.L.	100,00	-	100,00	-	1 812 385,44	-	1 812 385,44
(Unipersonal)	100,00	-	100,00	-	2 000,00	-	2 000,00
Antevenio LTD	51,00	-	51,00	-	6 339,39	-	6 339,39
					8 656 390,18	(627,37)	8 655 762,81

Aucune des sociétés liées ne cotait en Bourse.

Le résumé des capitaux propres (en euros) tout comme l'objet et le siège social des sociétés liées qui font partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 sont ceux qui sont présentés ci-après :

	Date dernier bilan dispon.	Capital social	Réserves	Résultats négatifs d'exercices antérieurs	Résultat de l'exercice	Subventions	Valeur nette
Europermission,							
S.L.	31/12/2012	3 060,00	-	(2 204,56)	-	-	855,44
Antevenio, S.R.L. (Unipersonal) Mamvo	31/12/2012	10 000,00	4 421 774,56	-	603 399,04	-	4 431 774,56
Performance, S.L. (Unipersonal) Marketing Manager Servicios de	31/12/2012	33 967,45	2 913 776,48	(588 047,93)	(415 367,78)	-	1 944 328,22
Marketing S.L. (Unipersonal)	31/12/2012	99 800,00	-	(221 887,38)	142 680,77	-	20 593,39
Antevenio Mexico Dialogo Media, S.L.	31/12/2012	2 910,09	-	(99 168,34)	18 284,55	-	(77 973,70)
(Unipersonal). Código de barras	31/12/2012	3 010,00	187 542,56	-	(16 190,41)	-	174 362,15
Network, S.L. (Unipersonal) Antevenio France.	31/12/2012	4 639,00	730 054,50	-	(1 926,69)	123 422,62	856 189,43
S.R.L. (Unipersonal)	31/12/2012	2 000,00	-	(511 067,02)	(89 046,97)	-	(598 113,99)
Antevenio LTD. Antevenio Publicité	31/12/2012	12 430,18	-	(167 582,32)	(166 221,05)	-	(321 373,19)
SARL	31/12/2012	1 078 414,88	-	(1 472 732,00)	(476 731,16)	-	(871 048,28)

Les Administrateurs considèrent que la valeur des prises de participation dans les filiales consolidées au 31 décembre 2012 est récupérable et n'est pas détériorée, en tenant compte que l'estimation de son incidence sur les flux de trésorerie attendus générés par les entreprises en aval, provenant d'activités ordinaires. Les hypothèses sur lesquelles la Direction a établi ses projections de flux de trésorerie pour supporter la valeur récupérable des investissements ont été:

- On a prévu des flux de trésorerie à 5 ans sur la base des plans commerciaux établis par la Direction de la Société.
- Le taux de croissance utilisé pour les années suivantes a été défini selon chaque entreprise et selon chaque marché géographique.
- Le taux d'escompte appliqué a été d'environ 14 %.

L'objet social et le domicile des sociétés liées sont précisés ci-après :

**Europermission, S.L**. Son objet social porte sur le développement et la commercialisation de bases de données à des fins commerciales. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

**Mamvo Performance, S.L. (Unipersonal).** Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2011, l'associé unique de la Société a accepté le changement de dénomination de Centrocom Cyber S.L.U. pour devenir Mamvo Performance S.L.U. Son objet social porte sur la publicité en ligne et le marketing direct visant la création de contacts utiles. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Cette société a changé sa dénomination sociale par acte authentique passé le 28 décembre 2011.

Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. (Unipersonal). Son objet social porte sur le service conseil à des entreprises concernées par la communication commerciale. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

**Antevenio S.R.L.** (Unipersonal) son objet social porte sur la publicité en ligne et le marketing sur internet. Son domicile social se trouve à : Viale Abruzzxi 13/A20131, Milan (Italie).

**Dialogo Media, S.L. (Unipersonal)**, précédemment dénommée **Antevenio Mobile, S.L.U**. Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et sur l'exploitation publicitaire en ligne et sur le commerce électronique par des moyens télématiques. Cette société a changé sa dénomination sociale par acte authentique passé le 19 janvier 2011.

Código Barras Networks S.L. (Unipersonal). Son négoce porte sur la commercialisation d'espaces publicitaires dans les moteurs de recherche de produits, d'acheteurs de prix et d'affichages contextuels que la Société met en œuvre, gère et maintient sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : Avenida Pedralbes 36, Barcelone.

Antevenio France, S.R.L. (Unipersonal) Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : 120 Av. Du General Leclerc, Paris, France.

**Antevenio LTD**. Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : King Street, Hammersmith, London, Royaume-Uni.

Antevenio LTD a été constituée durant l'exercice 2010.

Antevenio México, S.A. de CV. Son objet social porte sur la prestation d'autres services de publicité.

Antevenio Publicité SARL, auparavant dénommée Clash Media SARL. Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : 32 Rue de Londres, 75009 Paris. Les prises de participation durant l'exercice 2012 sont les suivantes :

Société	% part. directe	% part. indirecte	Date d'acquisition	Coût
Entreprises du Groupe : Antevenio Publicité SARL	100,00	-	01/08/2012	40 000,00

De plus, durant l'exercice 2012, il s'est produit des augmentations de coût des parts sociales à la hauteur de 33 000 euros dans la société Código Barras Network, S.L.

Les prises de participation durant l'exercice précédent sont les suivantes :

Société	% part. directe	% part. indirecte	Date d'acquisition	Coût
Entreprises du Groupe : Antevenio, S.R.L. (Unipersonal)	29,00	-	24/05/2011	1 407 091,57

L'entrée se fait suite à l'achat de 29 % des parts sociales restantes d'Antevenio S.R.L., selon l'accord initial signé le 6 novembre 2007 entre la Sociedad Netgate Corporation Ltd (société vendeuse) et Antevenio S.A. (société acheteuse). Selon cet accord, la société vendeuse procédait à la vente de 51 % de ses parts sociales dans la Sociedad Anteveio S.R.L. (auparavant Webnation S.R.L.) à Antevenio S.A. et un droit de vente du pourcentage restant a été aussi convenu selon un calendrier établi. En outre, Antevenio S.A. avait l'option d'achat de ces 49 % à la fin du calendrier établi.

De plus, durant l'exercice 2011, il s'est produit des augmentations de coût des parts sociales à la hauteur de 1 682 euros dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing et à la hauteur de 33 000 euros dans la société Código Barras Network, S.L.

Les corrections d'évaluation en raison de détériorations ainsi que les dotations et les compensations faites durant l'exercice se décomposent comme suit :

Société	Coût investissement	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2011	Dotations	Compensatio ns	Diminutio ns	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2012	Valeur nette au 31/12/2012
Entreprises du Groupe :							
Europermission, S.L	1 520,00	(627,37)	-	-	-	(627,37)	892,63
Antevenio S.R.L.U	5 027 486,91	-	-	-	-	-	5 027 486,91
Centrocom Cyber, S.L.U. Marketing Manager Servicios	1 577 381,69	-	-	-	-	-	1 577 381,69
de Marketing S.L.U	199 932,00	-	-	-	-	-	199 932,00
Antevenio Mexico	1 908,25	-	-	-	-	-	1 908,25
Dialogo Media, S.L.U	27 436,50	-	-	-	-	-	27 436,50
Código Barras S.L.U.	1 845 385,44	-	-	-	-	-	1 845 385,44
Antevenio France, S.R.L.U.	2 000,00	-	-	-	-	-	2 000,00
Antevenio LTD	6 339,39	-	-	-	-	-	6 339,39
Antevenio Publicité SARL	40 000,00						40 000,00
	8 729 390,18	-	-	-	-	-	8 728 762,81

#### 8.4) Information sur la nature et le niveau de risque des instruments financiers

#### 8.4.1) Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de la Société sont des soldes de caisse, de trésorerie et de crédits à des entreprises du Groupe, des clients et d'autres débiteurs et des investissements qui représentent l'exposition maximale de la Société au risque de crédit en rapport aux actifs financiers.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à ses dettes commerciales et à la possibilité de récupération des créances accordées à des entreprises du Groupe. Leurs montants se reflètent dans le bilan net de provisions pour insolvabilités, estimés par la direction de la Société en fonction de l'expérience des exercices passés et de leur évaluation par rapport à la situation économique actuelle.

#### 8.4.2) Exposition au risque de liquidités

La Société suit une politique de liquidités selon laquelle elle conserve des soldes dans des comptes disponibles de façon à pouvoir garantir les paiements propres au déroulement de ses activités.

#### 8.4.3) Risque de taux de change

La Société n'est exposée à aucun risque important du taux de change, et donc elle ne fait pas d'opérations avec des instruments financiers de couverture.

#### 8.5) Capitaux propres

#### 8.5.1) Capital social

Au 31 décembre 2012, tout comme au 31 décembre 2011, le capital social est représenté par 4 207 495 actions nominatives ayant une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. Ces actions ont toutes les mêmes droits politiques et économiques.

La composition du capital social au 31 décembre 2012 était la suivante :

	Nb de participations	% de prise de participation
Alba Participaciones, S A:	864 012,00	20.54
Aliada Investment BV	848 976,00	20,18
Joshua David Novick	500 166,00	11,89
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	432 006,00	10,27
Autres	1 099 829	26,13
Nextstage	462 506	10,99
Total	4 207 495,00	100,00

#### **8.5.2)** <u>Réserves</u>

Les réserves se décomposent comme suit :

Réserves	2012	2011
Réserves légales	46 282,45	46 282,45
Réserves libres	3 004 637,31	2 685 198,10
Prime d'émission d'actions	8 189 786,85	8 189 786,85
Total	11 240 706,61	10 921 267,40

#### a) <u>Réserves légales</u>

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Toute société commerciale de la forme d'une société de capitaux et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Elles ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société. Au 31 décembre 2012, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

#### b) <u>Dividendes</u>

Aux 31 décembre 2011 et 2012, aucune répartition de dividendes n'a été approuvée par l'assemblée générale universelle et extraordinaire des actionnaires.

#### c) Prime d'émission

Cette réserve vient de l'augmentation de capital de l'exercice 2007. Elle est visée par les mêmes restrictions et elle peut être destinée aux mêmes fins que les réserves libres, y compris la conversion en capital social.

#### d) Actions propres

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé en date du 27 juin 2012 d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10 % du capital social en actions propres à un prix minimum de 3 euros par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation a été établie pour une période de 18 mois à compter du moment de la décision.

En vertu de cette décision, la Société possède 8 348 actions qui représentent 0,19 % du capital social. Le montant total que représentent ces actions atteint la somme de 43 869,93 euros. L'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société pour l'acquisition d'actions propres était destinée fondamentalement à pouvoir accorder aux deux cadres stratégiques de la société 37 500 actions de la Société le 4 juin 2012, en application du Plan de rémunérations convenu le 19 avril 2010 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (voir note 16).

Durant l'exercice 2012, on a appliqué ce plan de rémunération à deux cadres stratégiques de la compagnie par la remise de 37 500 actions de la Société.

T	e détail d	les mouvements	durant 1	exercice.	2012 a	été le	suivant ·

Euros								
Solde 2011 Nb Valeur d'actions Coût moven		Entrées Nb d'actions Coût		Sorties Nb d'actions Coût moyen		Solde 2012 Nb d'actions Coût moven		
Antevenio S.A.	26 317	142 845,67	19 531	101 649,36	(37 500,00)	(200 625,1)	8 348,00	43 869,93
	26 317	142 845,67	19 531	101 649,36	(37 500,00)	(200 625,1)	8 348,00	43 869,93

La différence entre la valeur raisonnable des actions au moment de l'accord de l'assemblée générale des actionnaires en date du 4 juin 2010 suivant lequel un droit d'acquisition a été accordé aux travailleurs pour 37 500 actions et le prix moyen d'acquisition de celles-ci atteint les 1 875 euros (voir note 16) et a été enregistré dans les Réserves par la Société durant l'exercice 2012.

Le détail des mouvements durant l'exercice 2011 a été le suivant :

	Euros							
Valeur	Soldo Nb d'actions	e 2010 Coût moyen	Entr Nb d'actions	ées Coût	Soi Nb d'actions	rties Coût moyen	Solde Nb d'actions	2011 Coût moyen
Antevenio S.A.	-	-	26 317	142 845,67	-	-	26 317	142 845,67
			26 317	142 845,67			26 317	142 845,67

# NOTE 9. INFORMATION SUR LES REPORTS DE PAIEMENT À DES FOURNISSEURS. TROISIÈME DISPOSITION ADDITIONNELLE. « DEVOIR D'INFORMATION » DE LA LOI 15/2010, DU 5 JUILLET 2010

Conformément à ce qui est indiqué dans la troisième disposition additionnelle. Suivant le devoir d'information en application de la loi 15/2010, du 5 juillet 2010, par laquelle est modifiée la loi 3/2004, du 29 décembre 2004, établissant les mesures de lutte contre le retard de paiement dans les opérations commerciales, nous informons de ce qui suit :

			Paiements réalisés et à faire en dat de la clôture du bilan Exercice 201		
	Montant	%	Montant	%	
À l'intérieur du délai maximal légal Autre	5 307 756,00	100 %	6 600 000,00	100 %	
Total des paiements de l'exercice	5 307 756,00	100 %	6 600 000,00	100 %	
Période moyenne de paiement (jours de retard)		0,00 %		0,00 %	
Reports de paiement qui en date de clôture dépassent le délai maximal permis	-	0,00 %	322 221,13	0,00 %	

### NOTE 10. DEVISES ÉTRANGÈRES

Le montant des différences de change considérées dans le résultat de l'exercice actuel est le suivant :

Différences de change	2012
Différences positives de change : Produites durant l'exercice En attente d'échéance	56 060,62 -
Différences négatives de change : Produites durant l'exercice Vives	(60 312,11)
Total	(4 251,59)

Le montant des différences de change considérées dans le résultat de l'exercice précédent est le suivant en milliers d'euros :

Différences de change	2011
Différences positives de change : Produites durant l'exercice En attente d'échéance	20 039,49
Différences négatives de change : Produites durant l'exercice Vives	(41 112,59)
Total	(21 073,1)

### **NOTE 11. SITUATION FISCALE**

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit aux 31 décembre 2012 et 2011 (en euros) :

	31/12/2012		31/12/2011	
	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
Paiements non courants :				
Paiements courants:				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 824,40	-	-	120 369,26
Trésor public : débiteur au titre de l'impôt sur les sociétés	12 198,05	-	-	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de				
l'impôt sur les sociétés	-	130 851,64	-	-
Trésor public : créancier au titre de retenues d'impôt	-	42 905,73	-	36 707,30
Impôt sur les sociétés	-		-	59 315,73
Organismes de la sécurité sociale	-	33 861,26	-	36 814,69
	28 022,45	207 618,63	-	253 206,98

### **Situation fiscale**

En ce qui concerne les impôts auxquels la Société est assujettie, les quatre derniers exercices peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités fiscales.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les liquidations d'impôts ne peuvent pas être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé. En conséquence, en cas d'éventuels contrôles fiscaux, il n'est pas à exclure que des montants passifs supplémentaires, autres que ceux comptabilisés par la Société, puissent apparaître. Quoi qu'il en soit, les administrateurs estiment qu'en cas d'apparition de tels montants passifs, ils ne seraient pas importants compte tenu des capitaux propres et des résultats annuels obtenus.

### Impôt sur les bénéfices

L'état de rapprochement du montant net des produits et des charges de l'exercice et la base imposable de l'impôt sur les bénéfices de la Société est le suivant :

	Compte de résultat			
Résultat de l'exercice après impôts			310 461,14	
	Augmentations	Diminutions	Effet net	
Impôt sur les sociétés	133 118,55	_	133 118,55	
Écarts permanents		-	-	
Écarts temporaires	-	-	-	
Produits durant des exercices précédents	-	-	-	
Produits durant l'exercice actuel	-	-	-	
Base imposable (résultat fiscal)	-	-	443 579,69	

Les calculs effectués quant à l'impôt sur les sociétés sont les suivants :

	2012
Montant de l'impôt calculé au taux de 30 % de l'assiette fiscale	133 073,91
Déductions	-
Montant liquide	133 073,91
Retenues à la source et acomptes provisionnels	11 715,05
Montant à payer	121 358,86

Les frais d'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2012 se décomposent comme suit :

		a) Variation do	ré b) Variation de l'impôt différé du passif			
	1. Impôt courant	Écarts temporaires	Crédit d'impôt pour base imposables négatives	Autres créances	Écarts temporaires	3. Total (1+2)
Imputation à pertes et gains, parmi lesquelles :						
Opérations continues	133 118,55	-	-	-	-	133 118,55
	133 118,55	-	-	-	-	133 118,55

### **Autre information fiscale**

En date du 27 février 2012, des actions ont été entreprises par l'Agence fiscale espagnole visant la vérification et l'enquête du bénéfice fiscal appliqué pour des déductions de l'activité exportatrice ans l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2007.

En rapport à cette inspection, en date du 26 février 2013 (note 17), les organes d'inspection de l'AEAT ont avisé la Société que les accords de liquidation relatifs à l'inspection amorcée le 8 février 2012 par rapport à l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2007 et élargie avec caractère partiel le 28 août 2012 uniquement à la déduction pour l'activité d'exportation des exercices 2008 à 2011.

Les liquidations définitives impliquent un montant à payer par la Société de 39 068,36 euros et des intérêts de retard de 6 984,94 euros. Par rapport à l'exercice 2007, le résultat de la liquidation implique un montant de 3 150 euros à percevoir par la Société. La Société a l'intention de présenter un recours devant le Tribunal économique et administratif espagnol.

### **NOTE 12. PRODUITS ET CHARGES**

### a) Stocks

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

Coût de ventes	2012	2011
Coût de ventes Coût de ventes Consommation de matières premières et d'autres matières	6 043 782,69	5 516 473,21
Total Achats consommés	6 043 782,69	5 516 473,21

### b) <u>Charges sociales</u>

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

Charges sociales	2012	2011
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise Autres charges sociales	327 116,90 56 605,77	345 796,32 52 596,23
	,	<u> </u>
Charges sociales	383 722,67	398 392,55

### c) <u>Résultat financier</u>

Les produits et charges financiers pour intérêts se décomposent comme suit :

Produits et charges financiers	2012	2011
Produits: Produits de créances à court terme, entreprises du Groupe Recettes d'intérêts pour dépôts bancaires (note 8)	<b>70 737,90</b> 40 705,57 30 032,33	<b>63 957,48</b> 12 175,97 51 781,51
Autres produits	-	18 345,51
	70 737,90	82 302,99

Produits et charges financiers	2012	2011
Frais:	31 414,12	20 798,59
Dettes auprès de tiers	31 414,12	20 798,59
	31 414,12	20 798,59

### NOTE 13. PROVISIONS ET IMPRÉVUS

### 13.1)Provisions

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

Type de provision	Solde au 31/12/2010	Ajustements dus à l'actualisatio n	Application s ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2011	Dotations	Ajustements dus à l'actualisatio n	Applications ou excès	Solde au 31/12/2012
Long terme : Autres responsabili és	1 271 732,41	-	(260 000)		11 132,41	-	-	-	11 132,41
	271 732,41	-	(260 000)	-	11 132,41	-	-	-	11 132,41

### 13.1.1.) Provisions pour autres responsabilités

Les diminutions dans les provisions pour d'autres responsabilités au cours de l'exercice 2011 sont issues de la liquidation des procédures pour lesquelles Antevenio S.A. avait fait appel et qui, durant l'exercice précédent, ont acquis une certaine certitude.

### NOTE 14. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

La Société ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

### **NOTE 15. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

La Société, tout comme cela est indiqué en détail dans la note 8, a acquis au cours du présent exercice la totalité du capital social d'Antevenio Publicite SARL, un société dont le siège se trouve en France. (auparavant dénommée Clash Media SARL et dont la dénomination a été changée pour Antevenio Publicité SARL le 18 décembre 2012)

En date du 1<sup>er</sup> août 2012, la Société se met d'accord avec Clash Media Avertising Limited, une société dont le siège se trouve au Royaume-Uni, pour acquérir la totalité du capital d'Antevenio Publicité SARL pour un montant de 40 000 milliers d'euros et pour l'acquisition d'un logiciel appelé « swordtail ».

Comme condition préalable à l'exécution du « Master Agreement » (contrat d'achat de Clash Media par Antevenio S.A.), un accord est signé entre Antevenio et l'équipe de direction en date du 31 juillet 2012.

Dans cet « Accord » avec l'équipe de direction, les cadres reçoivent des droits dont Antevenio S.A. est tenue de respecter, qui sont sujets au maintien de l'équipe de direction de Clash Media durant les exercices 2013 à 2016 et pour lesquels l'équipe de direction obtiendra 12 % de la valeur de la société en titres ou en moyens équivalents en rapport à la valeur des parts, suivant les termes décrits ci-après.

En juin 2015, l'équipe de direction recevra en titres ou en moyens équivalents 30 % de la valeur obtenue en multipliant 10 fois le résultat net de l'exercice 2014 par ce 12 % préalablement fixé.

De plus, en juin 2016, l'équipe de direction recevra en titres ou en moyens équivalents 70 % de la valeur obtenue en multipliant 10 fois le résultat net de l'exercice 2015 par ce 12 % préalablement fixé.

Le montant maximal à payer sera plafonné à 1 500 000 euros.

Au 31 décembre 2012, aucun engagement futur de paiement n'a été enregistré comme plus grand coût de l'investissement.

Avant 1 l'acquisition du la totalité d'Antevenio Publicité SARL, l'actionnaire antérieur s'engage à convertir en capital social un compte à encaisser qu'il avait avec Antevenio Publicité SARL à la hauteur de 1 077 414 euros.

## NOTE 16. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le 19 avril 2010, en assemblée générale extraordinaire des actionnaires, des Plans de rémunérations pour employés/cadres supérieurs d'Antevenio, S.A. ont été approuvés. Les rémunérations du personnel d'Antevenio S.A. qui ont été approuvées sont les suivantes :

### 16.1) Attribution d'actions gratuites :

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accorder 37 500 actions à titre gratuit (0,89 % du capital) à deux directeurs stratégiques de la Société.

Ladite décision de l'assemblée générale des actionnaires prévoit que les actions à remettre (37 500 actions) à ces deux cadres se feraient dans le cas où l'EBIT consolidé d'Antevenio S.A. et des filiales consolidées atteindrait les 2 millions d'euros.

La remise des actions a été effectivement faite après deux (2) ans et un (1) jour après avoir été accordées, c'est-à-dire le 4 juin 2012.

Durant l'exercice 2012, la cession des 37 500 actions aux deux directeurs stratégiques de la compagnie s'est matérialisée.

Suite à l'approbation des plans ci-devant mentionnés, le détail et le mouvement des augmentations dans les capitaux propres nets de l'exercice sont les suivants :

Type de provision	Solde au 31/12/2011	Dotations	Applications ou excès	Autres	Solde au 31/12/2012
Long terme : Autres instruments de capitaux propres	202 500,00	-	(200 625,00)	(1 875,00)	-
	202 500,00	-	(200 625,00)	(1 875,00)	-

Suite à l'approbation des plans ci-devant mentionnés, le détail et le mouvement des augmentations dans les capitaux propres nets durant l'exercice précédent ont été les suivants :

Type de provision	Solde au 31/12/2010	Dotations	Applications ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2011
Long terme : Autres instruments de capitaux propres		202 500,00	-	-	202 500,00
	-	202 500,00	-	-	202 500,00

### 16.2) Plan d'options sur actions :

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé de créer un Plan d'options sur actions, en accordant 150 000 options sur actions de la Société (soit 3,56 % du capital).

Chaque option donnera droit à son propriétaire d'acquérir une action.

L'octroi des options de chacun des bénéficiaires se fera automatiquement en date où le plan est en vigueur.

La période de validité permettant l'exercice des options sera de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2013.

Le prix de l'exercice de l'option sera d'environ 5 % de moins que le prix moyen au cours du trimestre antérieur à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril.

Au moment de l'exercice, la décision concernant le mode de paiement, en actions ou en espèces, appartiendra à l'offrant suivant les conditions prévues dans le Plan.

La proposition de partage porte sur 150 000 options pour les membres de la Direction stratégique.

La société, au 31 décembre 2012, ne reçoit aucune provision à ce titre du fait qu'elle considère peu probable l'exercice de l'option par les cadres qui sont inclus dans le plan mentionné.

### NOTE 17. AVALS ET GARANTIES

Les avals et garanties présentés par la Société aux établissements bancaires et aux organismes publics au 31 décembre 2012 se décomposent comme suit :

Av	vals 2012	2011
Bail du siège social Aval pour risques spécifiques	43 806,00	43 860,00 60 702,22
Total	43 806,00	104 508,22

### NOTE 18. ÉVÉNEMENTS SURVENUS A POSTERIORI

Après le 31 décembre 2012, aucun événement important pouvant affecter les comptes annuels de la Société en cette date n'est survenu, sauf pour le fait mentionné à la note 11.

### NOTE 19. OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES

### 19.1) Soldes entre entreprises liées

Les soldes auprès d'entreprises liées au 31 décembre 2012 se décomposent comme suit (en euros) :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U.	Europermis sion	Marketing Manager S.L.U.	Código de barras Network S.L.U.	Diálogo Media S.L.U.	Antevenio France, S.R.L.U.	Antevenio LTD	Antevenio México	Antevenio Argentina S.R.L.	Antevenio Italia S.R.L.U.	Antevenio Publicité SARL	Total
A) ACTIF NON COURANT		-	-	-	-	-	-	-	-	-	905 796,00	905 796,00
1. Investissements dans des entreprises du Groupe à court terme a) Créances à des entreprises (1)	-	-	-	- -	-	- -	- -	-	- -		905 796,00 905 796,00	905 796,00 905 796,00
Total non courant	-		-	-	-					-	905 796,00	905 796,00
B) ACTIF COURANT	384 851,40	29 317,57	166 858,44	40 288,73	425 401,94	450 054,30	266 959,78	98 109,47	170 612,50		23 523,10	2 055 977,23
1. Clients et autres débiteurs a) Clients : ventes et prestations de services à court terme b) Débiteurs entreprises du Groupe	<b>284 072,16</b> 284 072,16	<b>29 317,57</b> 29 317,57	<b>90 472,92</b> 90 472,92	<b>40 288,73</b> 40 288,73	<b>313 401,95</b> 313 401,95	<b>169 675,37</b> 169 675,37	<b>4 410,00</b> 4 410,00	<b>98 109,47</b> 98 109,47	, ,	<b>473 414,00</b> 473 414,00	<b>23 523,10</b> 23 523,10	<b>1 697 297,77</b> 1 595 304,67 101 993,10
Investissements dans des entreprises du Groupe à court terme     Créances à des entreprises (2)     Compte courant	<b>100 779,24</b> - 100 779,24	- - -	<b>76 385,52</b> 76 385,52	-	<b>111 999,99</b> 111 999,99	<b>280 378,93</b> 247 000,00 33 378,93		- - -	-	-	- -	<b>832 093,46</b> 697 935,29 134 158,17
C) PASSIF COURANT	(93 615,18)	(46 431,45)	-	(98 392,17)	(1 605,36)	-	-	(168 156,63)	(8 159,66)	-	-	(416 360,45)
1. Dettes auprès des entreprises du Groupe et d'entreprises liées à court terme 2. Dettes fournisseurs et autres débiteurs a) Fournisseurs à court terme b) Créances diverses	( <b>93 615,18</b> ) (93 615,18)	(46 431,45) (46 431,45)		( <b>98 392,17</b> ) (98 392,17)	(1 <b>605,36</b> ) (1 605,36)	-		(168 156,63) (168 156,63)	( <b>8 159,66</b> ) (8 159,66)	- - -	- - -	(416 360,45) (416 360,45)
Total courant	291 236,22	(17 113,88)	166 858,44	(58 103,44)	423 796,58	450 054,30	266 959,78	(70 047,16)	162 452,84	-	23 523,10	1 639 616,78

- (1)Crédit participatif accordé à la Société le 31 août 2012, avec une limite de 1 500 milliers d'euros, l'échéance étant le 31 août 2018, et ayant convenu un taux d'intérêt suivant l'obtention de résultats du prestataire.
- (2)Rénovations tacites annuelles.

Les soldes auprès d'entreprises liées au 31 décembre 2011 se décomposent comme suit (en euros) :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U.	Europermission	Marketing Manager S.L.U.	Código de Barras Network S.L.U.	Diálogo Media S.L.U.	Antevenio France, S.R.L.U.	Antevenio LTD	Mexique	Antevenio Argentina S.R.L.	Antevenio France, S.R.L.U.
A) ACTIF NON COURANT					126 500,00	78 000,00	87 935,28			
a) Crédits à des entreprises	-	-	-	-	126 500,00	78 000,00 -	87 935,28	-	-	-
Total non courant	-		-	-	126 500,00	78 000,00	87 935,28		-	-
B) ACTIF COURANT	369 703,96	33 012,62	203 733,38	17 496,10	433 569,67	317 552,12	164 697,40	69 753,69	172 022,54	13 000,00
1. Clients et autres débiteurs	369 403,96	29 317,57	86 437,86	17 496,10	333 569,67	111 427,99	2 073,60	69 753,69	170 625,37	13 000,00
a) Clients : ventes et prestations de services à court terme	369 403,96	29 317,57	86 437,86	17 496,10	333 569,67	111 427,99	2 073,60	69 753,69	68 632,27	13 000,00
b) Débiteurs entreprises du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	101 993,10	-
2. Investissements dans des entreprises du Groupe à	300,00	3 695,05	117 295,52	-	100 000,00	206 124,13	162 623,80	-	1 397,17	-
a) Crédits à des entreprises	-		117 295,52	-	100 000,00	169 000,00	162 623,80	-	-	-
c) Compte courant	300,00	3 695,05	-	-	-	37 124,13	-	-	1 397,17	-
3. Avances aux fournisseurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C) PASSIF COURANT	(221 703,30)	(46 431,45)	(1 939,10)	(70 372,49)	(7 064,04)	-	-	(114 660,80)	-	-
1. Dettes auprès des entreprises du Groupe et d'entreprises liées à court terme	-	-	_	-	(2 876,76)	-	-	-	-	-
2. Dettes fournisseurs et autres débiteurs	(221 703,30)	(46 431,45)	(1 939,10)	(70 372,49)	(4 187,28)	-	-	(114 660,80)	-	-
a) Fournisseurs à court terme	(221 703,30)	(46 431,45)	(1 939,10)	(70 372,49)	(4 187,28)	-	-	(114 660,80)	-	-
b) Créances diverses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	148 000,66	(13 418,53)	201 794,28	(52 876,39)	426 505,63	317 552,12	164 697,40	(44 907,11)	172 022,54	13 000,00

Le montant des opérations réalisées durant l'exercice 2012 inclus dans le compte de résultat ci-joint se décompose comme suit (en euros) :

Transactions réalisées	Services reçus	Services fournis	Intérêts encaissés	Intérêts payés
Mamvo Performance, S.L.U.	1 357 069,70	485 100,02	-	-
Europermission, S.L.	-	-	-	-
Marketing Manager	17 828,33	84 731,61	2 873,33	-
Código de barras Networks	428 319,41	69 921,17	_	_
Diálogo Media, S.L.U.	384 384,01	542 243,71	17 323,39-	_
Antevenio France	· -	89 070,74	_	-
Antevenio LTD	15 905,00	4 598,90	11 990,70	-
Antevenio Argentina	3 449,70	_	_	_
Antevenio Italia	· -	869 765,92	_	_
Antevenio México	609 557,12	149 797,19	_	_
Antevenio Publicité	-	23 523,10	-	-
	2 816 513,27	2 318 752,36	32 187,42	-

Le montant des opérations réalisées durant l'exercice 2011 inclus dans le compte de résultat ci-joint se décompose comme suit (en euros) :

Transactions réalisées	Services reçus	Services fournis	Intérêts encaissés	Intérêts payés
Mamvo Performance, S.L.U.	810 296,63	909 943.71	_	_
Europermission, S.L.	-	-	_	_
Marketing Manager	25 455,28	75 250,79	3 880,00	-
Código de barras Networks	486 310,02	86 760,17	-	-
Diálogo Media, S.L.U.	50 431,33	404 206,59	-	-
Antevenio France	· -	96 960,72	-	-
Antevenio LTD	-	2 073,60	8 295,97	-
Antevenio Argentina	79 115,05	68 619,40	-	-
Antevenio Italia	-	137 225,88	-	-
	1 451 608,31	1 781 040,86	12 175,97	-

### 19.2) Principaux actionnaires

Durant les exercices 2011 et 2012, il n'y a pas eu de transactions importantes avec des actionnaires importants.

### 19.3) Soldes et transactions avec des administrateurs et des cadres de direction.

Les montants reçus par le Conseil d'administration durant l'exercice 2012 et par les cadres de direction sont les suivants :

Salaires du conseil d'administration	2012	2011
Appointements et salaires Autres rémunérations	272 400,00	272 400,00
	272 400,00	272 400,00

En outre, et comme nous l'indiquions dans la note 15 un des membres du Conseil d'administration a obtenu durant l'exercice 2012 le droit à percevoir 18 750 actions de la Société pour juin 2012.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, il n'existait aucun engagement à titre de compléments de retraite, d'avals ou de garanties en faveur de l'Organe d'administration.

### Autre information se rapportant au Conseil d'administration

En application de la loi sur les sociétés de capitaux, les fonctions exercées au sein d'autres sociétés ayant un objet social analogue ou complémentaire, par les membres de l'organe d'administration, sont les suivantes :

Titulaire	Société liée	% part.	Poste
	Antevenio s.r.l. (fr)	-	Conseiller
			Personne représentant
	Mamvo Performance, S.L.U.	-	Antevenio S.A.
Joshua David Novick			Administrateur unique
Joshua David Novick	Codigo Barras Networks S.L.	-	Administrateur unique
	Antevenio S.R.L. (it)	1	Conseiller
	Europermission S.L.	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur conjoint
	Mamvo Performance, S.L.U.	-	
Dabla Dánas Canaia	Europermission S.L.	-	Conseiller
Pablo Pérez Garcia Villoslada	Antevenio S.R.L. (fr)	-	Administrateur
Villosiada	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur conjoint
	-		
	Digital Spain S.L.	-	Administrateur
D '1D 1/	Dglt SA de CV		Administrateur unique
David Rodés	Digilant Marketing		Administrateur unique
	ISP	-	Directeur général
			- J

De plus, et conformément à la Loi sur les sociétés de capitaux, ci-devant mentionnée, il est indiqué que les membres de l'Organe d'administration n'ont pas réalisé d'activités, à leur propre compte ou pour le compte d'autrui, avec la Société qui pourraient être considérées comme ne faisant pas partie des activités courantes ou qui n'auraient pas été réalisées dans des conditions normales de marché.

Les personnes ayant un lien avec les membres du conseil d'administration selon l'article 231 du Décret royal 1/2010 ne pourront pas assumer de postes, de fonctions ou posséder des parts sociales dans aucune société ayant le même objet social que cette compagnie ou un objet social analogue ou complémentaire de celui de cette compagnie.

### **NOTE 20. AUTRE INFORMATION**

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2012 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

		2012	
Nb moyen d'employés	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	5,00	7,00
Agent commercial	7,17	5,00	12,17
Direction	2,72		2.72
Production	1,96	7,50	9,46
Techniciens	1,00		1,00
Total	14,85	17,50	32,35

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2011 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

		2011	
Nb moyen d'employés	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	4,58	6,58
Agent commercial	9,46	6,38	15,84
Direction	3,00	-	3,00
Production	2,59	6,00	8,59
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	18,05	16,96	35,01

Le nombre d'employés au 31 décembre 2012 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

		2012	
Nb d'employés au 31/12/21012	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	5,00	7,00
Agent commercial	6,00	5,00	11,00
Direction	2,00	-	2,00
Production	3,00	7,00	10,00
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	14,00	17,00	31,00

Le nombre d'employés au 31 décembre 2011 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

		2011	
Nb d'employés au 31/12/21011	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	5,00	7,00
Agent commercial	10,00	6,00	16,00
Direction	3,00	-	3,00
Production	2,00	6,00	8,00
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	18,00	17,00	35,00

Le montant des honoraires acquittés au titre de services d'audit des comptes annuels individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012 s'élève à la somme de 14 000 euros. (durant l'exercice 2011 : 9 040 euros en honoraires pour l'audit des comptes annuels et 6 960 euros pour d'autres travaux)

### NOTE 21. INFORMATION SEGMENTÉE

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré au titre des activités ordinaires de la Société, par catégorie d'activités, se décompose comme suit :

	31/12/2012		31/12/20	11
Description de l'activité	Euros	%	Euros	%
Marketing et publicité en ligne	10 408 029,72	100	9 826 418,38	100,00
Total	10 408 029,72	100	9 826 418,38	100,00

### ANTEVENIO, S.A.

### **RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2012**

### ANTEVENIO, S.A.

### **RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2012**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Exercice 2012

### SITUATION DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS D'ANTEVENIO, S.A. DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012

### 1. Chiffre d'affaires et résultats d'Antevenio S.A. durant l'exercice 2012

Durant l'exercice 2012, le chiffre d'affaires a été de 10,4 millions d'euros, ce qui indique une augmentation de 5 % par rapport à celui de l'exercice 2011 (9.9 millions d'euros).

Le montant net du chiffre d'affaires, après escomptes au titre de remises, a été la somme de 8,4 millions d'euros en 2012.

Le résultat de l'exercice s'élève à 0,31 million d'euros face aux 0,32 millions d'euros de l'exercice 2011.

### 2. Chiffres d'affaires des entreprises liées de la Société durant l'exercice 2012

d'euros)
6 287
-
7 637
654
3 547
1 783
351
138
467
841
629
_

- (i) consolidée suivant la méthode d'intégration proportionnelle
- (ii) Entre le 31 juillet 2012 dans le périmètre de consolidation

Aucune des sociétés liées n'a été vendue.

### 3. Faits importants durant l'exercice 2012

En 2012, le Groupe Antevenio a consolidé la tendance croissante de l'année 2011 en atteignant au cours de l'année 2012 le plus grand chiffre d'affaires enregistré de son histoire.

Durant l'année 2012, elle a consolidé les investissements et les nouvelles activités amorcées au cours de l'exercice 2012, en renforçant la position de numéro 1 d'Antevenio sur les marchés où elle opère.

Le 1<sup>er</sup> août 2012, Antevenio a acquis la société française Clash Media S.R.L., qui a changé de nom par la suite pour devenir Antevenio Publicité, S.R.L. L'achat s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation amorcée par Antevenio en 2007 et qui, avec la conjoncture actuelle en Espagne, a plus de sens que jamais. La France, par ailleurs, est un des marchés naturels d'Antevenio, du fait qu'elle cote sur Alternext depuis 2007 et qu'elle a une certaine notoriété sur le marché.

Le coût de l'opération, y compris la prise en charge de la dette que Clash Media avait au moment de l'acquisition, s'est élevé à 1 million d'euros.

### **PERSPECTIVES**

Antevenio dispose de toutes les ressources, tant financières que productives, pour faire face à l'année 2013 où l'Europe est confrontée à la sortie de la crise économique qui l'a affectée au cours des dernières années. L'incertitude sur l'économie européenne selon les marchés européens nationaux où Antevenio mène ses activités, c'est-à-dire en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni, en Argentine, au Mexique et en France, nous permet de prévoir que le marché publicitaire sur Internet ne connaîtra pas les grandes croissances connues avant 2008.Notre puissance financière et notre diversité de produits ainsi que les investissements faits en 2010 et poursuivis durant les années 2011 et 2012 nous amènent à croire qu'il y aura un renforcement de notre leadership et que nous allons continuer de gagner des parts de marché.

### INCORPORATIONS D'IMMOBILISATIONS

Les incorporations d'immobilisations corporelles et incorporelles de la Société durant l'année 2012 sont les suivantes :

Les incorporations des immobilisations corporelles s'élèvent à 15 000 euros en 2012 et se rapportent surtout à du mobilier.

Les incorporations d'actifs incorporels s'élèvent à 107 000 euros en 2012 et se rapportent surtout à des logiciels.

#### **RISQUES**

Les principaux risques et les principales incertitudes que le Groupe Antevenio pourrait devoir affronter sont les suivants :

#### Risque de la concurrence

À l'intérieur d'un marché en constante évolution et avec de forts taux de croissance, il y a eu de nouveaux acteurs en Espagne et en Italie, qui sont les deux pays où la présence d'Antevenio est plus forte. Cela dit, étant donné notre expérience de plus de dix ans sur ce marché, la position et la notoriété d'Antevenio et la qualité de nos services, nous estimons que nous maintiendrons notre leadership.

### Risque de dépendance face aux clients et aux fournisseurs

Le risque de dépendance face aux clients et aux fournisseurs est limité du fait qu'aucun n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio, S.A.

Parmi nos clients, il y a des agences de publicité qui ont de nombreux annonceurs, ce qui réduit encore plus le risque de dépendance face aux clients.

Pour ce qui est des fournisseurs technologiques, le risque est minime, car les services qu'ils offrent sont offerts par d'autres sociétés qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à Antevenio.

### Risque personnes clefs

Nous considérons qu'un des principaux avantages comparatifs d'Antevenio est d'avoir su réunir une équipe de personnes et de cadres clefs dans les postes stratégiques de la compagnie.

#### Risque dans le traitement de données à caractère personnel

Le Groupe Antevenio traite des données à caractère personnel visant à offrir des services de marketing direct à ses clients, en plus des traitements ordinaires de toute société : travailleurs, fournisseurs, clients, etc.

Ainsi doit-elle se soumettre à la législation suivante :

- (1) Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et du commerce électronique.
- (2) Article 4 de la loi 56/2007, du 28 décembre 2007, sur les mesures de promotion de la société de l'information, portant modification de la loi 34/2002, du 11 juillet 2002, sur les services de la société de l'information et du commerce électronique.
- (3) Loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel.

- (4) Loi générale 2/2011, du 4 mars 2011, sur l'économie durable. Modification de la loi organique sur la protection de données à caractère personnel. Cinquante-sixième disposition finale.
- (5) Décret royal 1720/2007 du 21 décembre 2007, portant approbation du règlement développant la loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel.
- (6) Première disposition finale de la loi générale 32/2003, du 3 novembre 2003, sur les télécommunications, portant modification de la loi 34/2002. Loi générale 32/2003 sur les télécommunications
- (7) Loi 47/2002, du 19 décembre 2002, portant réforme de la loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail, pour la transposition à l'ordre juridique espagnol de la directive 87/7/CE en matière de contrats à distance et pour l'adaptation de la loi à diverses directives communautaires.
- (8) Loi 7/1998, du 13 avril 1998, sur les conditions générales de passation des marchés.
- (9) Loi 7/1996, du 15 janvier 1996, sur la réglementation du commerce de détail.
- (10) Loi 29/2009, du 30 décembre 2009, portant modification au régime juridique de la concurrence déloyale et de la publicité pour améliorer la protection des consommateurs et des usagers.
- (11) Loi 44/2006, du 29 décembre 2006, portant amélioration à la protection des consommateurs et des usagers.
- (12) Loi générale 34/1988, du 11 novembre 1988, sur la publicité.
- (13) Loi générale 26/1984, du 19 juillet 1984, pour la défense des consommateurs et des usagers.
- (14) Décret royal 424/2005, du 15 avril 2005, portant approbation du Règlement sur les conditions de prestation de services de communications électroniques, le service universel et la protection des usagers.
- (15) Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2000 relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (« directive sur le commerce électronique »).
- (16) Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive vie privée et communications électroniques).

Le traitement de données à caractère personnel visant à offrir des services de marketing direct n'est pas exempt de risque et c'est pourquoi Antevenio a souscrit un contrat avec la société INT55 pour que celle-ci surveille en permanence l'évolution de la législation et de son impact sur les activités d'Antevenio.

### **PERSONNEL**

Le nombre moyen d'employés d'Antevenio au cours de l'année 2012 était de 32 personnes alors que ce nombre était de 35 en 2011.

### RÉPARTITION DU CAPITAL

Les sociétés dont la prise de participation directe ou indirecte est égale ou supérieure à 5 % du capital social

au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

	Nb de participations	% de prise de participation
AH D	064.012.00	20.54
Alba Participaciones, S A:	864 012,00	20,54
Aliada Investment BV	848 976,00	20,18
Joshua David Novick	500 166,00	11,89
Inversiones y Servicios Publicitarios, S.A.	432 006,00	10,27
Autres	1 099 829	26,13
Nextstage	462 506,00	10.99
Total	4 207 495,00	100,00

### **ACTIONS PROPRES**

Sans transférer les opérations normales sur le marché et dans le respect strict de la réglementation boursière, la compagnie a souscrit un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but favoriser la liquidité des transactions sur les actions, la régularité dans la cotation et dans le but d'éviter des variations dont la cause ne serait pas la propre tendance du marché-Antevenio, dont les actions sont admises sur le marché Alternex, a respecté la réglementation de ce marché en rapport aux opérations réalisées dans le cadre du contrat.

### Information sur l'autorisation pour l'acquisition d'actions autodétenues

L'Assemblée générale des actionnaires tenue le 27 juin 2012 a donné l'autorisation au Conseil d'administration pour que la Société puisse acquérir en tout moment et toutes les fois qu'elle le souhaite, que ce soit directement ou par l'entremise d'une de ses filiales, des actions de la propres Société dans les conditions suivantes :

- 1. Nombre maximal d'actions à acquérir : 10 % du capital social.
- 2. Prix minimum et maximum d'acquisition : 3 euros et 15 euros respectivement.
- 3. Durée de l'autorisation : Dix-huit (18) mois.
- 4. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peuvent être réalisés de n'importe quelle manière, à l'intérieur du cadre normatif et réglementaire en vigueur.

L'acquisition vise, entre autres, (i) l'achat d'actions pour remettre des actions directement aux travailleurs de la Société ou suite à l'exercice du droit d'option des travailleurs lorsqu'ils détiennent ce droit, en vertu des plans de rémunération approuvés préalablement par le Conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires, lorsque la réglementation l'exige, tout comme (ii) l'assurance de la liquidité de l'action, par la médiation d'un prestataire de service d'investissement nanti d'un contrat de liquidité.

### Plan pour employés / pour personnel de direction d'options sur actions d'Antevenio S.A.

ANTEVENIO, S.A. considère que ses ressources humaines constituent le principal actif de la société et à l'intérieur de sa politique générale de ressources humaines, elle a conçu un plan d'options sur actions pour favoriser et garantir la permanence du personnel stratégique de direction et des membres du Comité de direction générale et de direction stratégique qui assument des postes que la Société considère très importants dans la direction de la société.

Le 19 avril 2010, en assemblée générale extraordinaire des actionnaires, des Plans de rémunérations pour employés/cadres supérieurs d'Antevenio, S.A. ont été approuvés. Les deux systèmes de rémunération qui ont été adoptés sont les suivants :

### 1) Attribution d'actions gratuites :

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accorder des actions à titre gratuit aux membres du Comité de direction.

En 2012, 37 500 actions ont été remises.

### 2) Plan d'options sur actions :

L'Assemblée générale des actionnaires a créé un Plan d'options sur actions, en accordant 150 000 options sur actions de la Société (soit 3,56 % du capital).

Chaque option donne à son propriétaire le droit d'acquérir une action.

L'octroi des options de chacun des bénéficiaires se fera automatiquement en date où le plan est en vigueur.

La période de validité permettant l'exercice des options est de 3 ans.

Le prix de l'exercice de l'option sera d'environ 5 % de moins que le prix moyen au cours du trimestre antérieur à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 19 avril 2010.

Au moment de l'exercice, la décision concernant le mode de paiement, en actions ou en espèces, appartiendra à l'offrant suivant les conditions prévues dans le Plan.

L'offre de partage porte sur 70 000 options pour les cadres supérieurs (qui les répartiront proportionnellement) et 80 000 options qui seront accordées au membre du Comité de direction générale et de direction stratégique.

Le nombre d'actions propres au 31 décembre 2012 est de 8 348.

La Société a fait des dépenses en R+D+I, mais leur activation n'a pas eu lieu durant l'exercice.